



SOMMAIRE

- | | | |
|-------|--|----------------------|
| p. 3 | Éditorial | Gérard Poitrenaud |
| p. 4 | <i>Les membres du nouveau conseil d'administration</i> | |
| p. 7 | Imagerie et imaginaire des anciens Celtes | Venceslas Kruta |
| p. 14 | Bibracte, Témoin d'un monde en Transition | Vincent Guichard |
| p. 31 | Conclusion du Livre des dieux | Bernard Sergent |
| p. 35 | Sur l'oratoire ou laraire de Rezé | Philippe Jouët |
| p. 46 | Boire en Gaule | Fanette Laubenheimer |
| p. 53 | Socrate à la rescousse des Gaulois | Jean-Paul Savignac |
| p. 61 | Lettre | Venceslas Kruta |
| p. 63 | <i>Du nouveau chez les anciens Celtes !</i> | |

AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES
Association régie par la loi de 1901
Siège social et adresse de correspondance :

AEC c/o Axelle Barbié de Préaudeau
17, rue de la Ventinière
85240 Foussais-Payré
Tél. 06 41 34 05 13 – e-mail secretaire.aec@mailo.com

Depuis le IX^e congrès International d'Études Celtiques qui s'est déroulé à Paris en 1991, notre association s'attache à diffuser les résultats des recherches scientifiques sur les peuples celtes de l'Antiquité au Moyen-Âge. Elle regroupe des universitaires, des chercheurs et des amateurs éclairés. Nos activités incluent la publication d'un bulletin de liaison, l'organisation de conférences et de voyages d'étude. Le mot « Amis » montre qu'il s'agit de connaissances sur un ensemble de peuples que nous considérons comme constitutif de notre culture et de notre identité. Le professeur Venceslas Kruta, créateur de notre association et son président emblématique jusqu'à l'année dernière, écrit que la curiosité, la passion du savoir et de savoir sont les moteurs essentiels du progrès scientifique. C'est dans cet esprit d'ouverture que nous désirons poursuivre notre action. Certains s'engagent pour que les monuments anciens soient préservés, restaurés et réinvestis par le public. Notre mission est de donner des clés pour mieux comprendre les traces du passé celtique : monuments, écrits, images, afin que le public averti puisse devenir un gardien vigilant de ce trésor à transmettre aux prochaines générations.

Membres fondateurs

Edouard BACHELLERY †
Léon FLEURIOT †
Venceslas KRUTA

M. Paul-Marie DUVAL †
M. Michel LEJEUNE †
M. Pierre-Yves LAMBERT

Président d'honneur

Venceslas KRUTA

Membres d'honneur du conseil scientifique

Michel EGLOFF

Pierre-Yves LAMBERT

Conseil d'administration

Président
Vice-Président, rédacteur du bulletin
Secrétaire
Secrétaire adjointe, groupe Facebook
Trésorier
Communication, groupe Facebook
Conseiller juridique, contact avec les associations
Conseiller scientifique, groupe Facebook
Conseiller groupe Facebook

Gérard POITRENAUD
Jacques LACROIX
Axelle BARBIÉ de PRÉAUDEAU
Marika VAN DER HORST
Jean-René MESTRE
Patricia NOLAN
Jean-Louis ALLIOT
Valéry RAYDON
François PINSARD

Rédacteur en chef du bulletin

Gérard POITRENAUD

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Editorial

Chers Amis des Études Celtiques,

Je vous remercie d'avoir participé nombreux au vote par correspondance pour confirmer les statuts et le Conseil d'administration. Il siège désormais régulièrement en vidéoconférence.

Dans le dernier éditorial, je faisais appel aux bonnes volontés pour accomplir les tâches indispensables à la vie de notre association. Grâce à elles, nous avons pu constituer une équipe motivée qui nous permettra, dans l'ouverture d'esprit et la bienveillance, de passer deux caps difficiles : celui du renouvellement dans l'organisation des AEC et celui des changements de société qui se profilent.

Je remercie très vivement le Professeur Jean Haudry pour son soutien bienveillant et indéfectible. Sa santé ne lui permet plus de participer à notre conseil. Ma reconnaissance va également, en mon nom et au nom de l'association, à Jaroslava Josyspyzyn qui a assuré le poste de secrétaire pendant de nombreuses années, ainsi qu'à Annie Desforges, son adjointe et responsable du site internet.

L'année à venir, qui sera compliquée, ne nous permettra sans doute pas d'organiser de conférences « présentielles ». Notre activité se concentrera autour de la publication des bulletins, de l'actualisation du site internet et de la « vie » de notre page Facebook que je vous demande de consulter régulièrement afin de participer à l'actualité des Études Celtiques.

Nous avons le grand plaisir de publier dans ce riche numéro des textes d'auteurs éminents, au premier rang desquels ceux de Vincent Guichard, directeur général de Bibracte, et du Professeur Venceslas Kruta, notre président d'honneur. Nos remerciements vont aussi à Fanette Laubenheimer, à Bernard Sergent, à Philippe Jouët et à Jean-Paul Savignac pour leurs contributions de qualité dans la diversité.

Au regard d'une remise à zéro de la mémoire collective que d'aucuns veulent imposer dans notre vieux pays, il apparaît plus vital que jamais de défendre et de faire vivre tant les Études Celtiques que celles qui s'intéressent à la Gaule antique.

Soutenez-nous par votre cotisation et par vos dons en nous renvoyant le plus vite possible le formulaire ci-joint dûment complété et assorti d'un chèque. (Attention à la nouvelle adresse !)

Je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne fin d'année avec la conscience que le renouvellement du temps était un des piliers de la pensée celtique.

En vous souhaitant également, quelle que puisse être l'adversité, toute la fermeté d'âme et de cœur dont nos Anciens ont fait preuve mainte fois, je vous prie d'agréer, chers amis, l'expression de mes sentiments distingués.

Gérard Poitrenaud

gerard.poitrenaud@orange.fr

Les membres du nouveau Conseil d'administration

présentés par eux-mêmes



Jean-Louis Alliot, né en 1950, avocat honoraire au barreau d'Auxerre et ancien conseiller municipal d'Auxerre. Il a enseigné le droit des affaires au centre associé du CNAM. Engagé depuis les années 2000 dans différentes associations historiques de l'Yonne devant lesquelles il a notamment présenté des communications sur « les monnaies de nos ancêtres sénons et éduens : I^{er} et II^e siècles av. J.-C. » et « les monnaies à l'effigie de Vercingétorix (52 av. J.-C.-2019) ». Il s'intéresse plus particulièrement au monnayage des Gaulois et à leur mythologie.



Axelle Barbié de Préaudeau, membre de l'association depuis 1992, l'a rejointe en mémoire d'une amie passionnée par l'univers des Celtes. Elle a suivi un cursus en Histoire achevé par un mémoire sur des traditions populaires de la fin du Moyen Âge. La vie l'a amenée à vivre dans différentes régions de France et au Proche-Orient avant qu'elle se fixe pour l'instant en Vendée, dans le golfe des Pictons, où son mari a des attaches solides.



Marike van der Horst est une passionnée de la culture celtique autodidacte, qui travaille sur le sujet depuis plus de 20 ans. Membre depuis 12 ans de la Société de Mythologie Française (SMF), elle a élargi ses recherches en y intégrant le folklore et les rituels paysans. Participant activement à « Keltia Magazine » depuis 2010, elle y a écrit de nombreux articles sur la mythologie celtique et l'écriture oghamique.



Jacques Lacroix, professeur agrégé, docteur de l'université de Bourgogne, a présenté sa thèse sous la présidence de jury du professeur Venceslas Kruta. Auteur de livres et d'articles sur la langue celtique et le gaulois. Spécialisé dans l'étude des noms de lieux et du substrat gaulois du français. Derniers ouvrages publiés : *Enquête aux confins des pays celtes* (septembre 2019), *Les Irréductibles Mots gaulois dans la langue française* (octobre 2020). Membre des Amis des Études Celtiques depuis de nombreuses années.



Jean-René Mestre, né en 1958, amateur d'archéologie celtique, fut organisateur du Congrès annuel de la Société Française d'Étude des Souterrains en 1983 et du 11^e Congrès de la Société de Mythologie Française en 1988 au Puy-en-Velay. A contribué au *Guide de la France Merveilleuse* pour la partie Haute-Loire (Payot et Rivages, 2011), auteur d'ouvrages sur la lentille verte du Puy, le monde des abeilles, la nutrition, la poésie...



Patricia Nolan, née à Dublin, a travaillé dans le journalisme (« Newsweek ») et a enseigné « Media et Communications » à l'Université Panthéon-Assas (Institut Français de Presse). Elle est poète, publiée chez Le Castor Astral Éditions, Paris, et membre du Bureau du CA des Amis du Monde Diplomatique. Elle s'intéresse à L'Histoire celte irlandaise aussi bien qu'à la musique traditionnelle. Elle a découvert les Gaulois grâce à l'auteur Jean-Paul Savignac qu'elle connaît du Pen Club France.



François Pinsard est né à Dreux, le 26 juillet 1947, chez les Durocasses. Il habite Fontainebleau. Il a étudié les Sciences Politiques à l'IIHEE de Strasbourg. Son parcours professionnel dans l'international et l'exportation l'a conduit auprès d'éditeurs comme Robert Laffont ou Albin Michel. Puis il a occupé des responsabilités de gestion à l'OCDE. Le monde celtique a toujours été présent en lui depuis ses 16 ans, avec la création d'un lexique Français-Gaulois. En 1993, il découvre à Paimpont, Brocéliande, un numéro de « La Tribune Celtique » forte de ses deux membres. Bientôt, « Keltia magazine » sera créé... Les Celtes sont pour lui des ancêtres, une spiritualité en relation avec la Terre et la Nature, une langue qui le passionne. Et maintenant : une équipe pour la défense d'une culture malmenée.



Gérard Poitrenaud est né le 28 avril 1952 à Paris. Il a fait des études de littérature allemande terminées par un doctorat de 3^e cycle. Lecteur de français à l'université de Bonn puis développeur informatique, il a vécu en Allemagne à Francfort-sur-le-Main, avant de rentrer en France avec sa famille, à Toulouse et dans les Corbières. Il se consacre au jardinage, à la redécouverte de la vie naturelle, à l'écriture et poursuit des recherches dans le domaine de la mythologie et de la langue celtique. Après avoir publié en 2017 une étude *Dans les Cercles de Cernunnos, le dieu primordial des Celtes et ses avatars*, il a pris en juin 2019 la succession du professeur Venceslas Kruta.



Valéry Raydon est né à Nîmes en 1973 et vit à Bergame, en Italie. Il est docteur en histoire ancienne, chercheur indépendant et écrivain. Il est l'auteur d'articles scientifiques et d'essais consacrés à la mythologie comparée intra-celtique et indo-européenne, notamment *Le Mythe de la Crau : archéologie d'une pensée religieuse celtique*, 2013, *Le Chaudron du Dagda* (2015) et *Le Cortège du Graal : du mythe celtique au roman arthurien*, 2019.

Imagerie et imaginaire des anciens Celtes

(extrait de l'ouvrage en cours d'édition aux éditions Yoran de Fouesnant)

INTRODUCTION

Il existe entre les sociétés humaines un certain optimum de diversité au-delà duquel elles ne sauraient aller, mais en dessous duquel elles ne peuvent non plus descendre sans danger, on doit reconnaître que cette diversité résulte pour une grande part du désir de chaque culture de s'opposer à celles qui l'environnent, de se distinguer d'elles, en un mot d'être soi : elles ne s'ignorent pas, s'empruntent à l'occasion, mais pour ne pas périr, il faut que, sous d'autres rapports persiste entre elles une certaine imperméabilité.

Claude Lévi-Strauss (dans *Race et culture*, conférence à l'UNESCO, 1971)

L'art est indiscutablement, avec la langue, un des traits distinctifs les plus évidents de l'identité celtique. Les deux expriment de manière différente une réalité commune spécifique, une pensée structurée propre aux Celtes, diversifiée dans le temps et dans l'espace. Toutefois, tandis que le processus de formation de la langue est considéré comme le fruit d'une longue évolution, celui de l'art est réduit *a priori* à une période d'éclosion proportionnellement très courte. Curieusement, la recherche d'un lien entre l'art et l'identité aboutit généralement à une approche purement formelle, comme l'a démontré il y a quelques années une exposition au British Museum de Londres : *Celts. Art and identity*¹. À la sortie, le visiteur à la recherche d'une réponse à la question posée par ce titre ambitieux devait ressentir un certain désarroi. En effet, il pouvait croire que l'identité artistique des Celtes se réduisait à l'adoption et à la transformation de modèles méditerranéens aux V^e et IV^e siècles avant J.-C. Leur résultat se serait ensuite perpétué de manière plus ou moins continue jusqu'au Christianisme puis à la résurgence du XIX^e siècle, donnant ainsi à l'art celtique son originalité identitaire.

Une exposition précédente, présentée successivement à Berne sous le titre *L'art des Celtes- Kunst der Kelten* (2009) et, avec d'importantes modifications, à Stuttgart en 2012 sous celui de *Die Welt der Kelten. Zentren der Macht. Kostbarkeiten*

¹ *Celts. Art and identity* 2015. Son ambiguïté et ses limites ont été bien mis en évidence par Maurizio Pasquero dans son article « Arte e identità dei Celti a Londra : tanto splendore e qualche abbaglio » dans *Terra Insubre* 77, 2016, 31-41.

der Kunst (« Le monde des Celtes. Centres de pouvoir - Trésors de l'art ») avait réuni un nombre très appréciable d'œuvres de qualité, exposées en grande partie pour la première fois, et sensiblement élargie pour la période hallstattienne, peu sélectionnée dans la version précédente¹. Cependant, aucune explication ne permet d'appréhender dans les ouvrages publiés à cette occasion les fondements d'une continuité séculaire dans le domaine de l'art, considérée comme un fait acquis, sans justification nécessaire. Le schéma général reste fondé sur la conception traditionnelle qui considère que l'apparition et l'épanouissement d'un art celtique laténien sont indissociables de l'influence du milieu méditerranéen au V^e siècle av. J.-C. Quant au « Catalogue des 101 motifs de l'art celte »², il juxtapose simplement des images sélectionnées avec l'intention de montrer la variété du répertoire, mais sans autre critère de classement que la ressemblance formelle.

Parmi les textes les plus récents consacrés à l'art celtique à l'occasion d'expositions, le moins inspiré est probablement celui qui figure dans le volume qui accompagnait en 2018 la grande exposition sur les Celtes en Bohême du Musée national de Prague³, une des régions qui est pourtant parmi les plus riches et intéressantes de ce point de vue⁴. On retrouve dans cette contribution les idées traditionnelles les plus banales, rebattues pendant plus d'un demi-siècle, présentées en sus de manière superficielle, sans l'ombre d'une critique ou l'évocation d'une alternative, ainsi que sans la moindre allusion aux avancées qui ont pu être réalisées dans ce domaine au cours des dernières décennies.

La confusion qui règne dans le domaine de l'interprétation et de la compréhension de cet art est la conséquence de causes multiples, générées principalement par le fait que la redécouverte moderne de l'art celtique a eu pour point de départ une confrontation avec l'art classique grec et l'art étrusque. Ce fait l'a privé d'une existence autonome en le classant d'emblée comme une manifestation périphérique de l'art méditerranéen. Il n'apparaît ainsi qu'exceptionnellement dans les ouvrages généraux d'histoire de l'art où il occupe au mieux une place tout à fait marginale. Pour ne citer qu'un exemple récent, particulièrement révélateur, l'historien de l'art Ernest Gombrich, dont l'ouvrage *The Story of Art* a été traduit et vendu de par le monde à plus de sept millions d'exemplaires, ne consacre à l'art des Celtes que quelques lignes⁵. Et encore

¹ Pas de catalogue à proprement parler, mais deux publications de circonstance, richement illustrées : *L'art des Celtes* 2009, et *Die Welt der Kelten* 2012.

² *L'art des Celtes* 2009, 270-287.

³ *Keltové* 2018, 141-155.

⁴ Kruta 1975 ; en dernier lieu *Id.* 2018bis.

⁵ Gombrich, *Histoire de l'art* 2001, 122-123.

s'agit-il uniquement de l'art chrétien d'Irlande qu'il considère généré par l'impact de l'art du Haut Moyen âge scandinave. Les racines celtiques de cet art, pourtant évidentes, sont passées totalement sous silence. Ce cas est emblématique du degré d'ignorance qui persiste malgré les travaux, dorénavant nombreux, et les grandes expositions consacrées depuis près d'un demi-siècle à l'art des anciens Celtes¹ qui soulignent sans exception l'importance de son rôle et de son héritage dans la culture européenne².

Le lien étroit établi dès le XIX^e siècle entre la civilisation du second âge du Fer dite de La Tène ou laténienne et les Celtes a eu pour conséquence la définition d'un art limité à l'extension temporelle et spatiale de cette culture. Les éventuelles convergences discernées dans des régions de langue celtique extérieures à l'aire de cette culture étaient attribuées principalement à une conséquence de l'expansion historique des Celtes aux IV^e et III^e siècles av. J.-C. La recherche d'éléments communs de l'expression artistique a d'ailleurs joué un rôle dans l'élaboration d'hypothèses sur l'origine du peuplement celtique de la péninsule Ibérique et sa chronologie³. Elle a été également déterminante pendant longtemps pour la question de la présence celtique en Italie⁴.

D'une manière générale, on ne s'est pas interrogé sur le pourquoi de l'adoption de certains modèles méditerranéens plutôt que d'autres et sur les mécanismes de leur transformation. En effet, contrairement à l'idée que cette démarche s'effectuait au hasard d'importations dont le choix était déterminé par les intermédiaires grecs ou étrusques, il est apparu progressivement qu'il s'agissait d'œuvres sélectionnées, peut-être dès le départ, parce que les images qu'elles véhiculaient pouvaient s'intégrer chez les Celtes sans difficulté dans un système de pensée préexistant et tout à fait cohérent. Ainsi, le succès des cruches étrusques aux attaches comportant des essés s'explique par les racines très anciennes et l'importance de ce symbole chez les Celtes.

Cela peut paraître étrange, mais depuis l'ouvrage fondateur de Paul Jacobsthal⁵ la question de la signification de l'imagerie celtique ne semble jamais avoir été abordée de manière critique et systématique. La formation et

¹ Aux premières expositions consacrées à l'art celtique (Paris, *Pérennité de l'art gaulois* 1955 ; Édimbourg et Londres, *Early Celtic Art* 1970), ainsi qu'aux suivantes, notamment à celles citées note 2, il convient d'ajouter au moins l'exposition de Tokyo, *Treasures of Celtic Art* 1998, la première et jusqu'ici la seule exposition consacrée à l'art des Celtes organisée en dehors de l'Europe, ainsi que la grande manifestation de Venise, *Celtes* 1991, où l'art était largement représenté. Une liste des principales expositions concernant le sujet figure dans Kruta 2015, 231.

² Bilan succinct dans Kruta 2000, 111-118, ainsi que *Id.* 2015.

³ Kruta 2015ter ; *Id.* 2018.

⁴ Kruta 1978 ; *Id.* 1988.

⁵ Jacobsthal 1944.

l'expérience d'archéologie classique de l'auteur y sont certainement pour quelque chose et expliquent certaines des incohérences de son ouvrage. La principale, mais non la seule, est le classement du répertoire par matières et catégories d'objets, très peu commode et sans références utiles sur les contextes. Un regroupement graphique des thèmes, sur une base strictement formelle, figure à la fin du volume d'illustration¹. Son organisation est cependant intuitive, sans autre logique apparente que la ressemblance. Il n'y a aucune tentative de recherche de la signification des images et de leurs éventuels liens sémantiques. Malheureusement, cette approche superficielle, qui privilégie l'apparence au détriment de la substance, a été déterminante pour les recherches successives sur l'art celtique. L'ouvrage de Jean-Jacques Hatt peut être considéré comme une exception². Il ne part malheureusement pas des images mais d'une idée préconçue, une reconstitution très hypothétique de la religion gauloise fondée principalement sur des œuvres gallo-romaines.

Pourtant, quelques années avant la parution de l'ouvrage de Jacobsthal, un essai d'interprétation très pertinent d'images monétaires à partir des textes de la tradition insulaire avait été proposé par Marie-Louise Sjøestedt³. Cette démarche novatrice n'avait malheureusement pas connu dans les milieux scientifiques l'intérêt qu'elle méritait et il faudra attendre les travaux de Paul-Marie Duval⁴ pour y découvrir un prolongement fertile de cette filière.

Parallèlement, des artistes qui appartenaient à différents courants de l'art moderne du premier tiers du siècle dernier, plus particulièrement les surréalistes, avaient manifesté un grand intérêt pour l'art monétaire et d'autres œuvres des Celtes de la Gaule⁵. Méprisées par les spécialistes, qui continuaient à considérer l'art celtique comme un sujet marginal, sans grand intérêt, leurs idées apparaissent aujourd'hui plus riches et stimulantes que celles contenues dans la plupart des travaux scientifiques qui suivirent pendant plusieurs décennies la méthode d'analyse formelle employée par Jacobsthal, sans tenter une approche critique différente. La voie fut ouverte dès 1913 par Albert Gleizes, peintre et théoricien du mouvement cubiste. Il osa le rapprochement entre ce courant artistique et l'art celtique, une idée qu'il reprit dans des textes plus récents⁶. Dans la mouvance surréaliste se distinguent notamment les travaux du photographe Lancelot

¹ Jacobsthal 1944, vol. 2, pl. 261-279.

² Hatt 1989, avec bibliographie antérieure.

³ Sjøestedt 1936, 1940.

⁴ Duval 1987 avec bibliographie antérieure.

⁵ Voir par ex. Lengyel 1957, dans A. Breton *L'art magique*, cité dans Kruta 2015, 11, 232, ainsi que Lengyel 1956.

⁶ Voir « Caractères de l'art celtique », extrait de son ouvrage *Vers une conscience plastique : la Forme et l'histoire*, paru à Paris en 1932, repris dans *Actualité de l'art celtique* 1956, 53-97.

Lengyel, qui publia non seulement un album de grande qualité consacré aux monnaies gauloises¹ mais également un ouvrage qui contient un essai, intéressant et novateur, de répertoire thématique, assorti de tentatives d'interprétations ainsi que de rapprochements entre les images monétaires et des textes choisis de la tradition insulaire².

Un renouveau général d'intérêt pour l'art celtique fut marqué en 1970 par la parution de l'ouvrage de John Vincent S. Megaw³, qui consacrera successivement de nombreux articles à des sujets ponctuels de ce domaine, sans s'éloigner toutefois beaucoup du cadre défini par Jacobsthal. En effet, les nouveautés qu'il introduisit, notamment le concept d'« image allusive » ainsi que celui de « Disney Style »⁴, continuent à relever de ce même esprit d'approche formelle du sujet.

En France, le nouveau point de départ est constitué par l'ouvrage monumental de Paul-Marie Duval⁵, paru en 1977 dans la prestigieuse collection de l'Univers des Formes fondée par André Malraux, un autre admirateur du monnayage gaulois⁶. Son incontestable mérite est d'avoir élargi sensiblement le sujet en incluant pleinement le domaine des images monétaires et les aires géographiques omises par Jacobsthal. Il souligne la spécificité de l'art celtique, son homogénéité et son goût à représenter des formes transitoires où se mélangent l'humain, l'animal et le végétal.

C'est justement à la rencontre avec Paul-Marie Duval, au Congrès international des Sciences pré- et protohistoriques qui se tenait à Prague en 1966, que je dois mon engagement dans l'étude de l'art celtique. Je ne connaissais jusqu'ici cet art que par une rencontre avec la collection de monnaies gauloises du Musée morave de Brno dont j'établissais le fichier et par l'étonnante garniture en bronze qui appartenait à l'origine à une cruche en bois.⁷ Elle était alors présentée au public sur la moitié d'un joug massif, une reconstitution absurde inspirée par l'hypothèse invraisemblable d'un professeur d'épigraphie latine de l'université de Munich⁸. Étudiant d'archéologie classique, j'avais été séduit par ces œuvres, mais n'avais aucune connaissance dans ce domaine et ne disposais d'aucun accès aux publications.

¹ Lengyel 1954.

² Lengyel 1969.

³ Megaw 1970, un bilan général de ses travaux figure dans *Celtic Art in Europe* 2014, 361-372.

⁴ Megaw 1970bis.

⁵ Duval 1977.

⁶ Malraux 1950.

⁷ Kruta 2007.

⁸ Radnóti 1958.

Ce n'est que grâce à une bourse d'études de six mois, en 1967/1968, obtenue pour moi par Paul-Marie Duval en vue d'une thèse de l'École pratique des Hautes études sur l'art celtique en Bohême¹ que j'ai pu m'initier sérieusement à ce domaine de recherche. J'ai eu alors l'occasion de consulter pour la première fois l'ouvrage de Paul Jacobsthal ainsi que les autres travaux disponibles sur le sujet...

Bibliographie

- Breton, A. 2003 : *L'art magique*, nouvelle édition, Paris, 2003.
- Celtic Art in Europe 2014 : Celtic Art in Europe. Making Connections. Essays in honour of Vincent Megaw on his 80th birthday*, Oxbow Books, Oxford & Philadelphia, 2014.
- Celts. Art and identity 2015* : catalogue de l'exposition au British Museum, London, 2015.
- Die Welt der Kelten 2012 : Zentren der Macht – Kostbarkeiten der Kunst*, Thorbecke Verlag, Ostfildern, 2012.
- Duval, P.-M. 1977 : *Les Celtes*, coll. « L'Univers des Formes », Gallimard, 1977.
- Id.* 1987 : *Monnaies gauloises et mythes celtiques*, Hermann, Paris, 1987.
- Early Celtic Art*, catalogue de l'exposition Edinburgh-London, 1970.
- Gombrich, E. 2001 : *Histoire de l'art*, Phaidon, Paris, 2000.
- Hatt, J.-J. 1989 : *Mythes et dieux de la Gaule 1. Les grandes divinités masculines*, Picard, Paris, 1989.
- Jacobsthal, P. 1944 : *Early Celtic Art*, Oxford, 1944 (réimpr. 1969).
- Keltové 2018 : Keltové.a Čechy v 8. až 1. století před Kristem*, catalogue de l'exposition au Musée national de Prague, Národní muzeum, Praha, 2018.
- Kruta, V. 1975 : *L'art celtique en Bohême : les parures métalliques du V^e au II^e siècle avant notre ère*, Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes vol. 324, Paris, Librairie H. Champion, 1975.
- Id.* 1978 : « Celtes de Cispadane et Transalpins aux IV^e et III^e siècles avant notre ère : données archéologiques », *Studi etruschi* 46, 1978, 149-174.
- Id.* 2000 : *Les Celtes. Histoire et Dictionnaire, des origines à la romanisation et au Christianisme*, coll. Bouquins, Robert Laffont, Paris, 2000.
- Id.* 2007 : *La cruche celte de Brno. Chef-d'œuvre de l'art, miroir de l'Univers*, Éd. Faton, Dijon, 2007.
- Id.* 2015 : *L'art des Celtes* (version angl. *Celtic art*), Phaidon, Paris-Londres, 2015.
- Id.* 2015ter : « L'art des Celtes au nord et au sud des Pyrénées : essai d'iconographie comparée », in *Os Celtas da Europa Atlântica, Atas do III Congresso Internacional Os Celtas da Europa Atlântica, Narón 2013*, Narón, 2015, 59-102.
-

Id. 2018 : « L'iconographie des poteries peintes de Numance et le répertoire de l'art celtique laténien », *Études celtiques* XLIV, 2018, 7-33.

Id. 2018bis : « Boïens et Volques : les deux visages celtiques de la Bohême et de la Moravie », Pavúk – Klonza – Harding (éd.) *ΕΥΔΑΙΜΩΝ. Studies in honor of prof. Jan Bouzek*, Opera Facultatis philosophicae Universitatis Carolinae Pragensis vol XVIII, Prague, 299-319.

L'art des Celtes 2009 : *L'art des Celtes, 700 av. J.-C.- 700 apr. J.-C.* (F. Müller éd.), Fonds Mercator, Berne-Bruxelles, 2009.

Lengyel, L. 1954 : *L'art gaulois dans les médailles*, Corvina, Montrouge/Seine, 1954.

Id. 1956 : « L'esprit celtique et sa pérennité », *Actualité de l'art celtique* 1956, 39-52.

Id. 1969 : *Le secret des Celtes*, Robert Morel, Forcalquier, 1969.

Malraux, A. 1950 : *Psychologie de l'Art. La monnaie de l'absolu*, Skira, Genève, 1950.

Megaw, J.V.S. 1970 : *Art of the European Iron Age. A study of the elusive image*, Adams and Dart, Bath, 1970.

Id. 1970bis : « Cheshire Cat and Mickey Mouse : analysis, interpretation and the art of the La Tène Iron Age », *Proceedings of the Prehistoric Society*, 36, 261-279.

Pérennité de l'art gaulois 1955 : catalogue de l'exposition, Paris 1955.

Radnóti, A. 1958 : « Zur Frage der Beschläge von Brünn-Malmeritz », *Germania* 36, 1958, 28-35.

Sjoestedt, M.-L. 1936 : « Légendes épiques irlandaises et monnaies gauloises. Recherches sur la constitution de la légende de Cuchulainn », *Études celtiques*, 1936, 1-77.

Ead. 1940 : *Dieux et héros des Celtes*, coll. Mythes et religions, Presses universitaires de France, Paris, 1940.

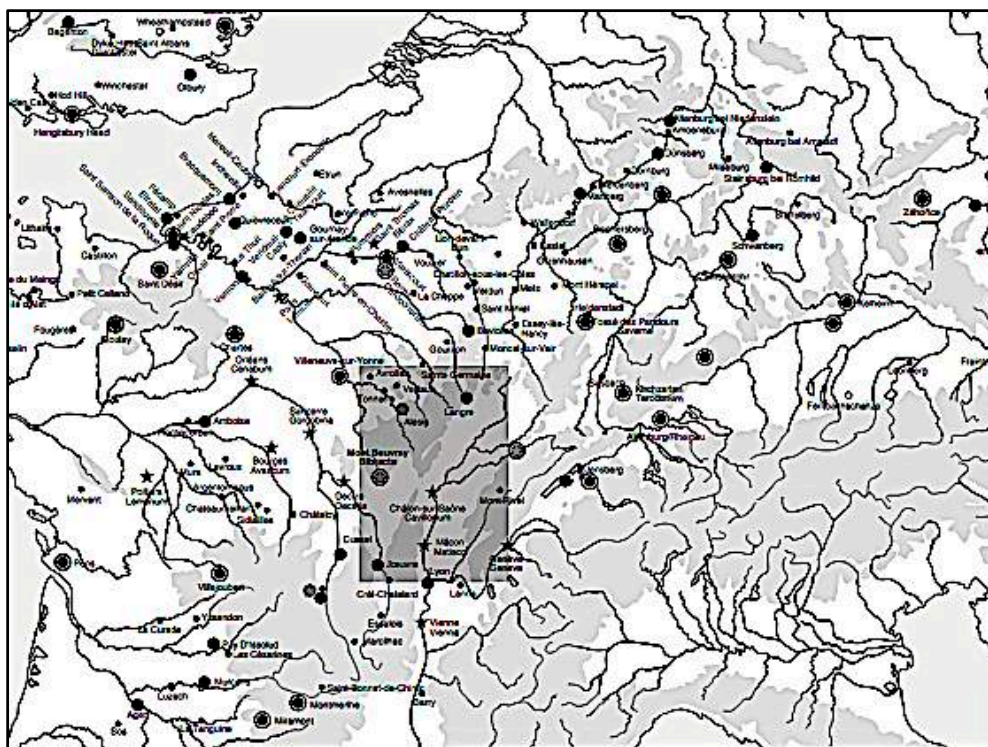
Treasures of Celtic Art 1998 : *Treasures of Celtic Art : an European Heritage*, catalogue de l'exposition au Metropolitan Art Museum, Tokyo, 1998.

Vincent Guichard

Directeur général, Bibracte EPCC

Bibracte, Témoin d'un monde en Transition (1)

Le grand archéologue Joseph Déchelette s'était beaucoup appuyé sur l'exemple de Bibracte pour définir, vers 1900, les vastes agglomérations fortifiées qui caractérisent l'organisation du territoire celtique « laténien » à la fin de l'âge du Fer (ill. 1). La reprise des recherches à grande échelle sur ce site depuis les années 1980 invite plutôt à considérer Bibracte comme un témoin singulier des mutations considérables qui affectent l'Europe moyenne à partir de la fin du II^e



ill. 1 [détail]

siècle avant notre ère, mutations qui se soldèrent notamment par l'entrée d'une partie du monde celtique dans l'orbite de Rome.

Introduction

En affirmant que « les forteresses gauloises n'étaient point de simples lieux de refuge [...] mais de véritables villes occupées par une population fixe [...] L'oppidum était aussi l'emporium, le marché de la cité [...] », Joseph Déchelette

se référait au témoignage d'un site particulier, le mont Beuvray, dont l'exploration entre 1899 et 1901 à la suite de son oncle Jacques-Gabriel Bulliot avait été déterminante pour la suite de ses recherches. Un siècle plus tard, cette définition est encore, peu ou prou, celle qui a la faveur de la communauté des protohistoriens.

L'identification définitive du mont Beuvray avec Bibracte fut acquise par les fouilles systématiques qui y furent engagées dans les années 1860 sous l'impulsion de Napoléon III, fouilles qui révélèrent au monde savant la réalité matérielle des Gaulois de la période de César. Bibracte est évoquée à de nombreuses reprises par César, qui y séjourna ; elle était, selon ses propres mots, « de beaucoup le plus grand et le plus riche oppidum des Eduens ».

Les fouilles du mont Beuvray ont livré une quantité considérable de données durant la seconde moitié du XIX^e siècle, avant de s'interrompre à la veille de la première guerre mondiale. L'intérêt qu'un autre chef de l'Etat, François Mitterrand, portait à ce lieu, a fort heureusement permis que ces fouilles reprennent en 1984. Depuis lors, le site est investi chaque année par plusieurs équipes universitaires européennes qui, sous l'égide du ministère de la culture, explorent les différentes facettes de ce site dans le cadre d'un vaste programme de recherche archéologique organisé dans la durée.

Ces recherches montrent que l'*oppidum* de Bibracte fut saisi par Déchelette dans sa période de plein développement, dans les premières années du règne d'Auguste, juste avant sa récession brutale à partir de -15 environ. C'était alors la capitale d'un peuple particulièrement lié à Rome, un statut qui s'exprime notamment par la mise en place d'un centre monumental incluant un *forum* et par une forte diffusion des techniques et formes romaines de construction dans l'architecture domestique. Ces traits qui en font une ville à part entière selon les critères gréco-romains, cohabitent avec un rempart de type *murus gallicus* qui continue à participer à la parure urbaine et des espaces à vocation collective dont l'architecture ne doit sembler-t-il rien à des modèles exogènes, comme on le verra plus loin. Bibracte ne fut donc pas un objet statique, qui acquit dès sa fondation tous les traits urbains qui la caractérisèrent au moment de son plein développement. Dresser son portrait, comme nous allons essayer de le faire, oblige donc à distinguer soigneusement les différentes étapes de son évolution.

Une fondation de toutes pièces

Bibracte est localisée approximativement au centre du territoire éduen tel qu'on peut le restituer à l'époque romaine, soit une étendue centrée sur le massif montagneux du Morvan, d'environ 150 km d'est en ouest, du val de Saône au val d'Allier, et autant du nord au sud (ill. 2). Bibracte occupe un des principaux sommets du Morvan, le mont Beuvray, ce qui lui donne une position dominante

qui a été à l'évidence déterminante dans le choix du site (ill. 3). Le mont Beuvray a d'ailleurs été fréquenté très tôt : le hasard des fouilles a notamment permis d'y retrouver les traces de fortifications palissadées néolithiques. Néanmoins, les recherches à grande échelle qui y ont été opérées depuis le milieu du XIX^e siècle conduisent au constat récurrent de la grande rareté des traces matérielles de la fréquentation des lieux



ill. 2

avant la toute fin du II^e siècle avant notre ère. L'activité y explose brutalement à cette époque, les points de découverte étant éloignés les uns des autres, comme si le mont avait été investi en peu de temps sur une large étendue. Il y a tout lieu de



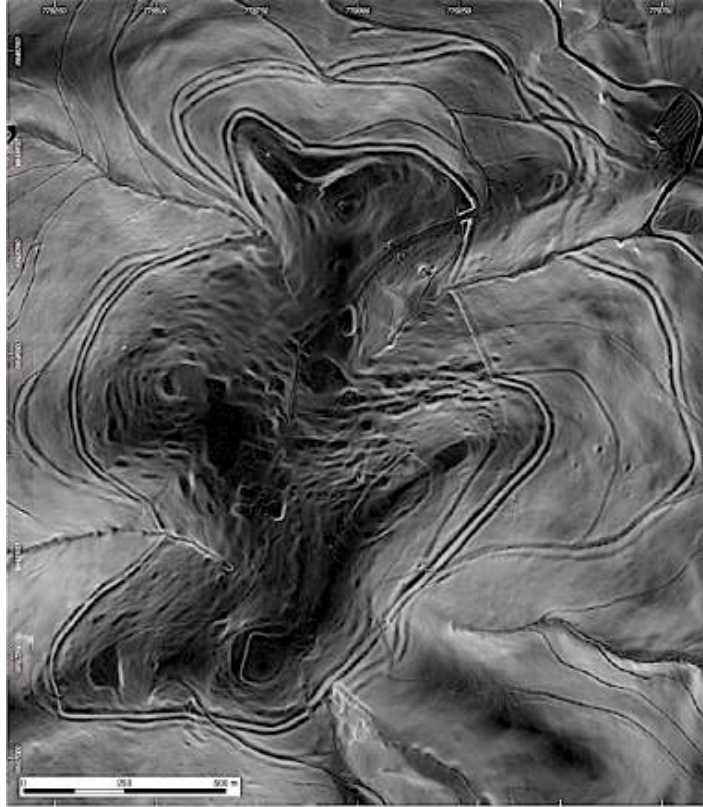
ill. 3

considérer cet investissement rapide comme une véritable fondation dont l'acte marquant est le tracé d'un vaste rempart qui ceinture la colline. Ce rempart long de 7 km, construit avec la technique du *murus gallicus* (ill. 4), est rapidement abandonné au profit d'une nouvelle ligne de fortification un peu plus resserrée, puisqu'elle ne se développe « que » sur 5,2 km, pour ceinturer un espace dans lequel l'activité ne va cesser de s'intensifier jusque dans l'avant-dernière décennie du I^{er} siècle avant notre ère.



ill. 4

L'abandon rapide de Bibracte voici environ 2000 ans a permis l'excellente fossilisation de tous les mouvements de terrain, aussi modestes soient-ils, qui témoignent du tracé de ses remparts, de ses rues, des terrasses sur lesquelles étaient établies ses habitations, ou encore des excavations issues de l'extraction de pierre à bâtir et de minerais métalliques (ill. 5, 6).



ill. 5

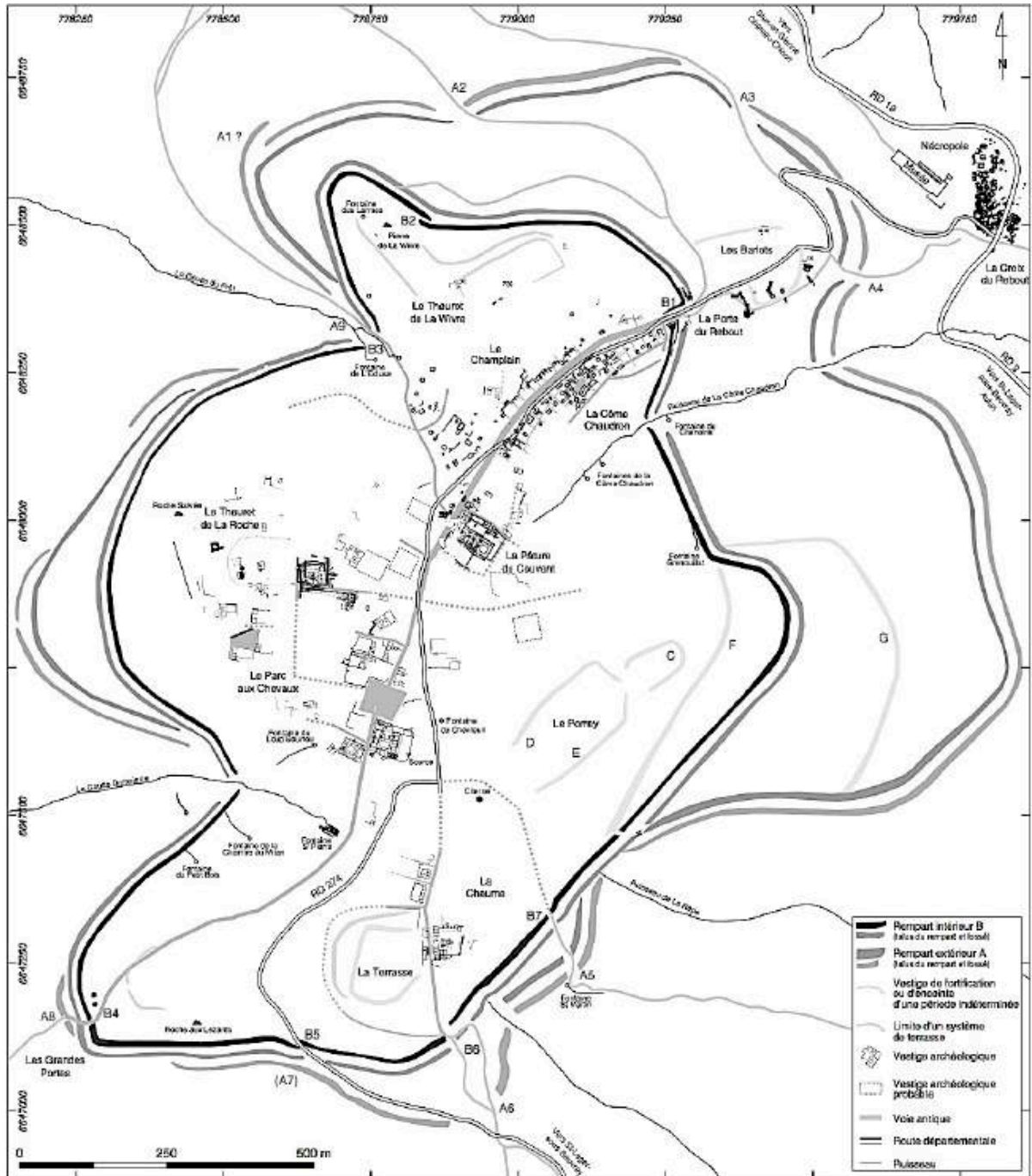
Une connaissance encore très incomplète malgré un siècle et demi de recherches

Bibracte est certainement l'*oppidum* celtique qui a mobilisé les recherches archéologiques de plus grande ampleur, avec près de quarante campagnes de fouilles entre 1865 et 1914 et des campagnes annuelles avec des moyens importants depuis 1984. Malgré cela, le constat archéologique reste très partiel.

Les fouilles ayant été évidemment conduites manuellement au XIX^e siècle, et avec un recours limité aux engins de terrassement depuis les années 1980, s'agissant d'un site protégé où il n'est pas question d'ouvrir de très grandes étendues de fouille, tant pour ménager le patrimoine enfoui que le paysage, la surface explorée totalise à peine 10 ha.

Dans le même temps, le déploiement des prospections sur les pentes du mont Beuvray et dans les campagnes environnantes a permis de constater que la surface fortifiée de Bibracte n'était pas de 135 ha comme on le pensait au XIX^e siècle mais de 200 ha. Ces dernières années, on a en outre pu montrer que l'*oppidum* était entouré de nombreuses installations qui participèrent de la même dynamique au I^{er} siècle avant notre ère, la plus importante prenant la forme d'une vaste agglomération périphérique non fortifiée d'environ 100 ha à l'emplacement des sources de l'Yonne, à 4 km des remparts, cette agglomération s'étant peut-être développée autour d'un sanctuaire. Si l'on prend en compte cette superficie totale de 300 ha, la part de ce qui a été fouillé se monte à peine à 3% !

Les nouveaux outils de prospection, qu'il s'agisse du balayage par un laser aéroporté (technique LIDAR), qui permet la cartographie des anomalies microtopographiques (cf. supra, ill. 5), ou des prospections géophysiques,



ill. 6

toujours plus performantes, qui permettent de cartographier des vestiges enfouis, complètent aujourd'hui de plus en plus utilement la fouille, rendant possible une approche extensive du site et la détermination plus fine des secteurs à fouiller. On estime ainsi à environ un millier le nombre d'édifices sur le site intra-muros

au moment de son plein développement, dans les années 40-20 avant notre ère. En considérant que chaque maison abrite une famille élargie, cela permet d'estimer l'ordre de grandeur de sa population maximum : de 5 à 10.000 habitants, sans compter les occupations périphériques.

Les étapes de la romanisation

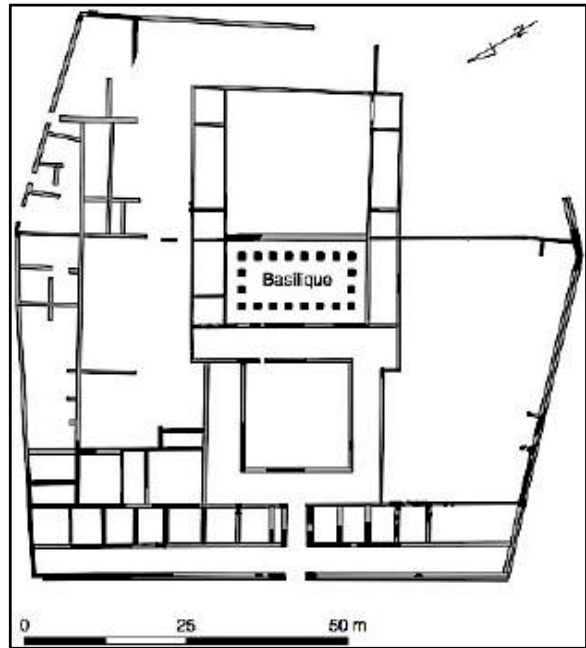
Les influences romaines se manifestent en territoire éduen dès avant la fondation de Bibracte par des objets mobiliers issus du grand commerce, principalement des amphores vinaires provenant de la côte ouest de l'Italie, que l'on retrouve en quantités considérables sur le mont Beuvray (ill. 7). Ces influences témoignent de la situation privilégiée de ce territoire, qui lui permet de contrôler les trois axes majeurs de contact entre le monde méditerranéen et le monde nordique que sont les vallées de la Saône, de la Loire et de l'Allier. Les relations privilégiées et précoces des Eduens avec Rome sont également attestées par les sources historiques, sous la forme d'un traité d'alliance militaire signé à une date incertaine durant le II^e siècle avant notre ère. Ce traité sera confirmé par César à la fin de la guerre des Gaules et les Eduens en préserveront avec fierté le souvenir jusqu'à la fin de l'Antiquité.



ill. 7

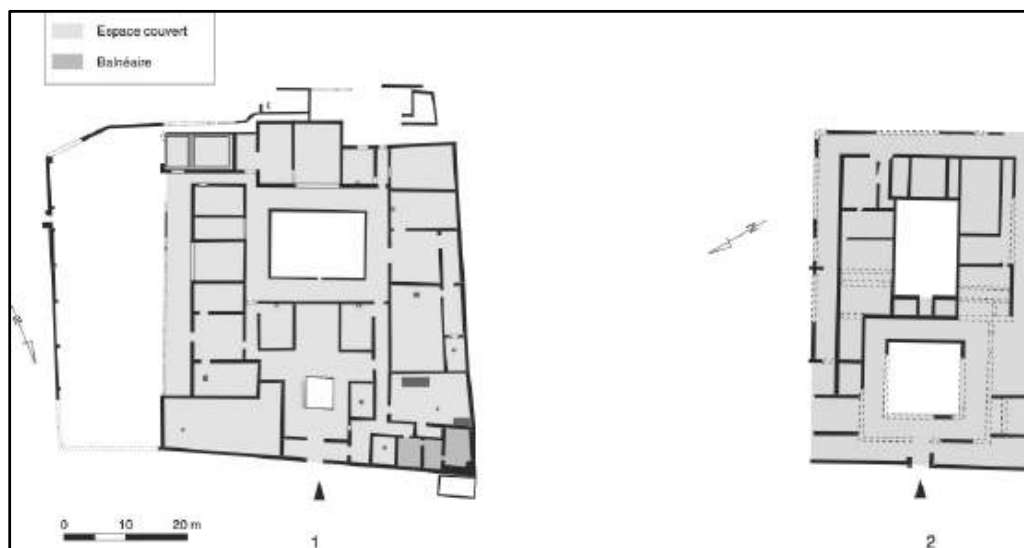
Ces contacts expliquent encore que le peuple éduen frappa des monnaies aux images copiées sur celles des deniers romains dès avant la fin du II^e siècle. Mais il faut attendre l'issue de la guerre des Gaules pour qu'ils s'expriment aussi dans l'architecture, ce qui est finalement assez surprenant maintenant que l'on a mis en évidence quelques vestiges d'architecture romanisée datés de la fin du II^e siècle avant notre ère aux confins de la *Gallia transalpina*, sur le site de Lyon, soit donc à moins de 150 km du mont Beuvray. L'influence romaine dans l'architecture parvient à Bibracte de façon soudaine et massive, sous la forme d'un complexe qui prend la forme d'un îlot

urbain de près de 100 m de côté, comportant plusieurs espaces aux fonctions différentes : une rangée de « boutiques » ouvrant en façade sur l'avenue principale de la ville, un espace public axial comportant une basilique encadrée de cours à portiques dans lequel on reconnaît un *forum*, des espaces latéraux sans doute occupés par plusieurs maisons à cour centrale (ill. 8).



ill. 8

L'architecture romaine contamine ensuite rapidement l'architecture domestique. Son influence est spectaculaire dans l'habitat aristocratique, avec de grandes maisons en pierre à cour centrale équipées de balnéaires et de pièces de réception décorées de mosaïques, dont le module atteint parfois 1000 m² (ill. 9). La *domus* PC1, construite à la fin du I^{er} siècle avant notre ère, est exceptionnelle par son plan qui se déploie sur 3600 m², avec *atrium* toscan, cour à péristyle, *viridarium*, quatre pièces de réception



ill. 9

pourvues de pavements en mosaïque (ill. 10), etc. Les matériaux et techniques de construction d'origine romaine contaminent également l'architecture plus modeste, avec l'apparition de modes de construction hybrides, mêlant l'ossature de bois et les parois maçonnées.

L'ensemble de ces éléments invite à voir dans la Bibracte des décennies qui suivent la guerre des Gaules une agglomération qui acquiert rapidement les traits d'une ville romaine à part entière, ce qui répond probablement au souci de l'élite locale de se doter d'une capitale digne d'un peuple fédéré à Rome. L'apparition de vastes bâtiments installés sur des terrasses artificielles changeait fortement la physionomie de l'agglomération mais l'urbanisme demeurait globalement inchangé, les nouveaux édifices respectant la trame urbaine irrégulière de l'*oppidum*, fortement contrainte par le relief.



ill. 10

Le développement rapide de Bibracte dans ces années se traduit aussi par l'intensification

de la production industrielle, qui est un des traits les plus marquants du site. Elle concerne exclusivement la manufacture d'objets métalliques, avec une très grande diversité de productions qui couvrent sans doute la totalité des objets en usage à l'époque, de la monnaie aux armes en passant par l'outillage, les ustensiles de cuisine et les chars. Les ateliers étant de taille réduite mais très nombreux (ils se comptaient probablement par centaines), on en est amené à imaginer un système économique « proto-industriel » où la fabrication était assurée par des unités d'échelle familiale et la commercialisation contrôlée par de grands négociants.

L'abandon de Bibracte est quasiment total au moment de la mort de l'empereur Auguste. Il s'explique certainement par le contexte politique nouveau que crée cet empereur en engageant, sans doute vers -15, l'organisation administrative du territoire dont César avait pris le contrôle : création de trois nouvelles provinces et d'une capitale inter-provinciale à Lyon à partir de laquelle allait rayonner le nouveau réseau routier, incitation des peuples gaulois à se doter d'une capitale sur le modèle de Rome, interruption des frappes monétaires

indigènes au profit d'un atelier impérial, etc. La fondation d'Augustodunum / Autun, est datée de ces années. Elle se signale d'abord par la construction d'un imposant rempart qui, avec son style de construction proprement romain, était destiné à remplacer par un ouvrage au goût du jour le rempart qui ceinturait Bibracte, permettant aux Eduens de déplacer leur capitale le long d'un axe routier majeur tout en rehaussant son prestige.

Au total, les données archéologiques de Bibracte pour la période située entre la guerre des Gaules et l'intervention volontariste d'Auguste pour romaniser la *Gallia comata* témoignent d'une phase précoce de romanisation qui était jusqu'à présent très mal documentée en Gaule et que l'on interprète volontiers aujourd'hui comme le résultat d'une « auto-romanisation », au sens où elle semble se faire essentiellement à l'initiative d'une élite indigène fascinée par le modèle impérial.

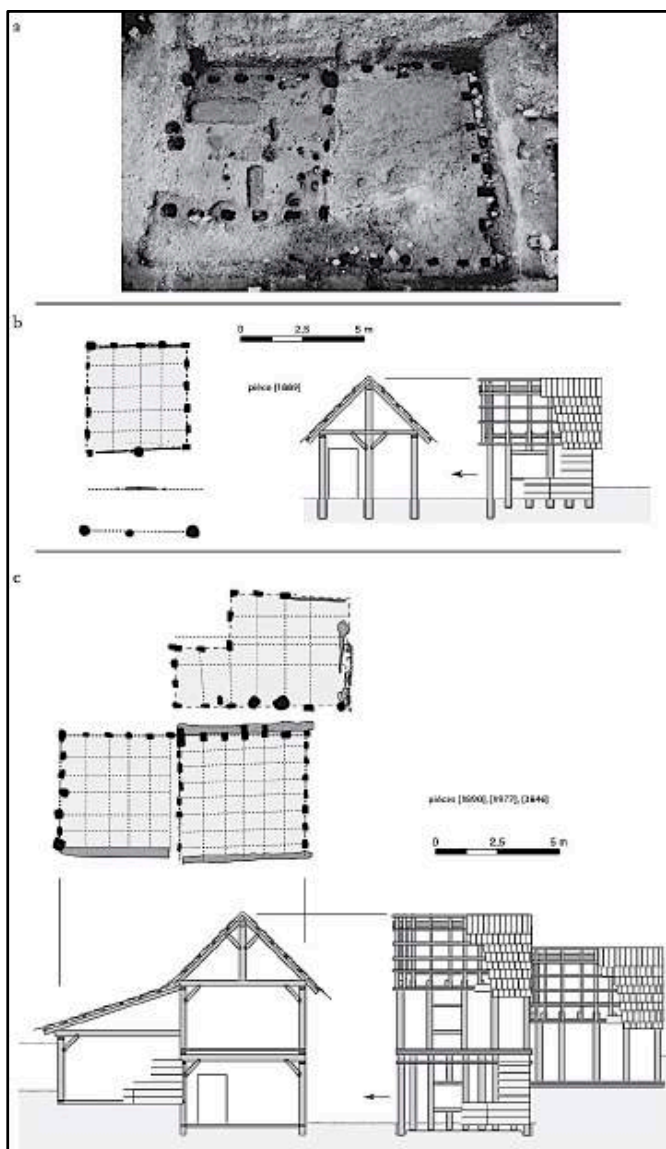
La physionomie de Bibracte telle que César l'a découverte en -58

La restitution de la physionomie de la Bibracte « pré-romaine » est plus difficile à restituer, pour deux raisons : la fugacité des restes d'une architecture dont le matériau privilégié est le bois, et l'occultation, voire la destruction, des vestiges les plus anciens par les installations de la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère. Pour cette raison, il est encore impossible d'évaluer le rythme du développement de l'occupation entre le moment de la fondation, situé à la toute fin du II^e siècle et le milieu du siècle suivant. Tout au plus, le repérage de vestiges appartenant à la phase initiale d'occupation en des points très éloignés les uns des autres invite à penser que l'étendue de l'espace habité atteint très vite plusieurs dizaines d'hectares.

Dès l'origine, cet espace est certainement structuré par les voies qui relient les portes qui traversent les remparts. La plus importante de ces voies, véritable « avenue centrale » qui sera élargie à près de 20 m aux alentours de la guerre des Gaules, forme l'épine dorsale de l'occupation, à partir de la Porte du Rebut (B1) au nord-est, tandis qu'elle se divise au centre de l'*oppidum* en plusieurs branches qui se dirigent vers trois portes importantes (B4, B5, B6) (cf. supra, ill. 6). C'est le long de cette avenue que les traces d'occupation sont les plus denses. Les habitations disposent le plus souvent d'un niveau inférieur semi-enterré, voire d'une cave. Leur plan est compact, avec une pièce unique. L'armature de leurs parois par des poteaux peu espacés et de forte section laisse imaginer une élévation importante à un ou plusieurs étages (ill. 11). Ces élévations ne sont pas restituables précisément, mais la standardisation des plans montre que l'architecture répond à un modèle parfaitement bien établi, pour lequel on manque encore singulièrement de comparaisons en dehors de Bibracte. Cet habitat compact, très souvent associé à des vestiges d'artisanat, ne correspond à

l'évidence pas à des maisons aristocratiques, qui sont un manque d'autant plus criant que les maisons de l'élite sont bien attestées dès lors que l'architecture se romanise.

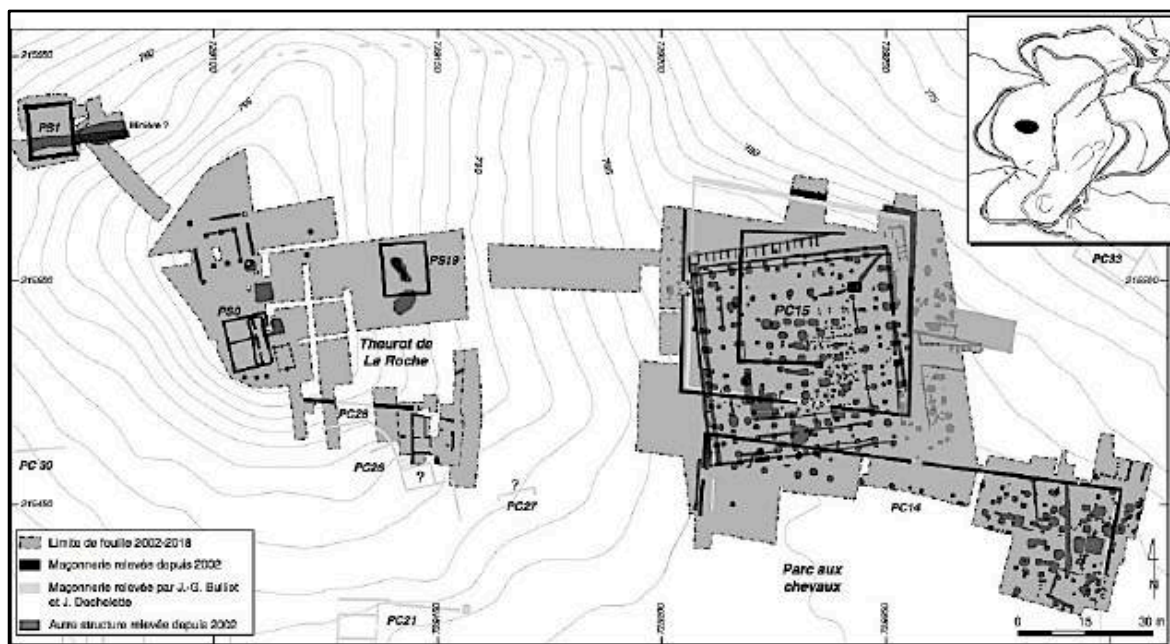
Jusqu'à une date très récente, on manquait aussi complètement d'espaces publics bien caractérisés, qui sont un élément indispensable dans un organisme urbain digne de ce nom. Seuls quelques indices laissaient penser à la présence d'une galerie sous le « complexe du forum ». L'ouverture d'un nouveau secteur de fouille de grande étendue au lieu-dit « le Parc aux Chevaux », à partir de 2012, a enfin permis de combler ce manque (ill. 12, 13). Ce secteur de fouille a investi un vaste replat en partie artificiel, en plein centre de l'*oppidum*, ainsi que l'éminence adjacente dite « du Theurot de la Roche » qui



ill. 11

forme une sorte d'acropole. L'étude de cette éminence a surtout mis en évidence un bâtiment carré fondé sur de puissants poteaux et entouré d'une galerie, que l'on identifie à un temple d'un type commun en Gaule romaine. Ce temple a fonctionné au moins jusqu'au changement d'ère, mais il n'est pas impossible qu'il ait été en place bien avant. Surtout, le replat a livré les vestiges d'un édifice public (PC15, ill. 14) qui prend initialement la forme d'une cour entourée d'une galerie sur ses quatre faces, l'ensemble étant reconstruit à plusieurs reprises jusqu'à être remplacé par un espace enclos délimité par un mur maçonné peu avant le changement d'ère, tout en préservant certainement sa fonction initiale. Des édifices possédant un tel plan étaient encore il y a peu totalement inconnus en Gaule. Le hasard veut que trois autres aient surgi de terre ces dernières années en divers autres lieux. Leur fonction précise reste incertaine, à l'exception de celui

retrouvé au centre de l'*oppidum* de Corent chez les Arvernes, où la construction à son emplacement d'un temple de plan centré vers le changement d'ère suggère fortement une fonction religieuse. Une autre particularité de l'édifice de Bibracte



ill. 12

est le renforcement de la plateforme artificielle sur laquelle il est posé par un mur de soutènement qui utilise la technique du *murus gallicus*, jusque là associée exclusivement aux fortifications.

Cette découverte montre que l'on ne connaît encore que de façon très partielle la nature de l'occupation de Bibracte. La poursuite des recherches est indispensable pour caractériser l'habitat aristocratique, comme on l'a dit, ou encore les espaces commerciaux, à commencer par les lieux de stockage qui semblent indispensables sur un lieu de consommation, de production et sans doute aussi de redistribution d'une telle importance.

Bibracte et son temps

L'archéologie de la période des *oppida* a également fait de grandes avancées ces trois dernières décennies, notamment en France, en dehors des *oppida* eux-mêmes. Cela s'explique par la systématisation des fouilles de sauvetage, dont les résultats permettent de bien mieux cerner le contexte dans lequel les *oppida* sont apparus et se sont développés. Ainsi, il est maintenant bien avéré que les *oppida* succèdent à une phase de développement tant économique que démographique qui culmine au II^e siècle avant notre ère. Cette phase de développement se traduit de multiples manières : densification de l'habitat rural, apparition de grosses bourgades non fortifiées de plusieurs dizaines d'hectares qui forment un maillage qui sera largement repris par le réseau urbain gallo-romain, réactivation du grand

commerce avec le monde méditerranéen après plusieurs siècles d'interruption quasi-totale, généralisation de l'usage de la monnaie, etc. On est également amené à penser que c'est à cette époque que se construisent les territoires politiques des

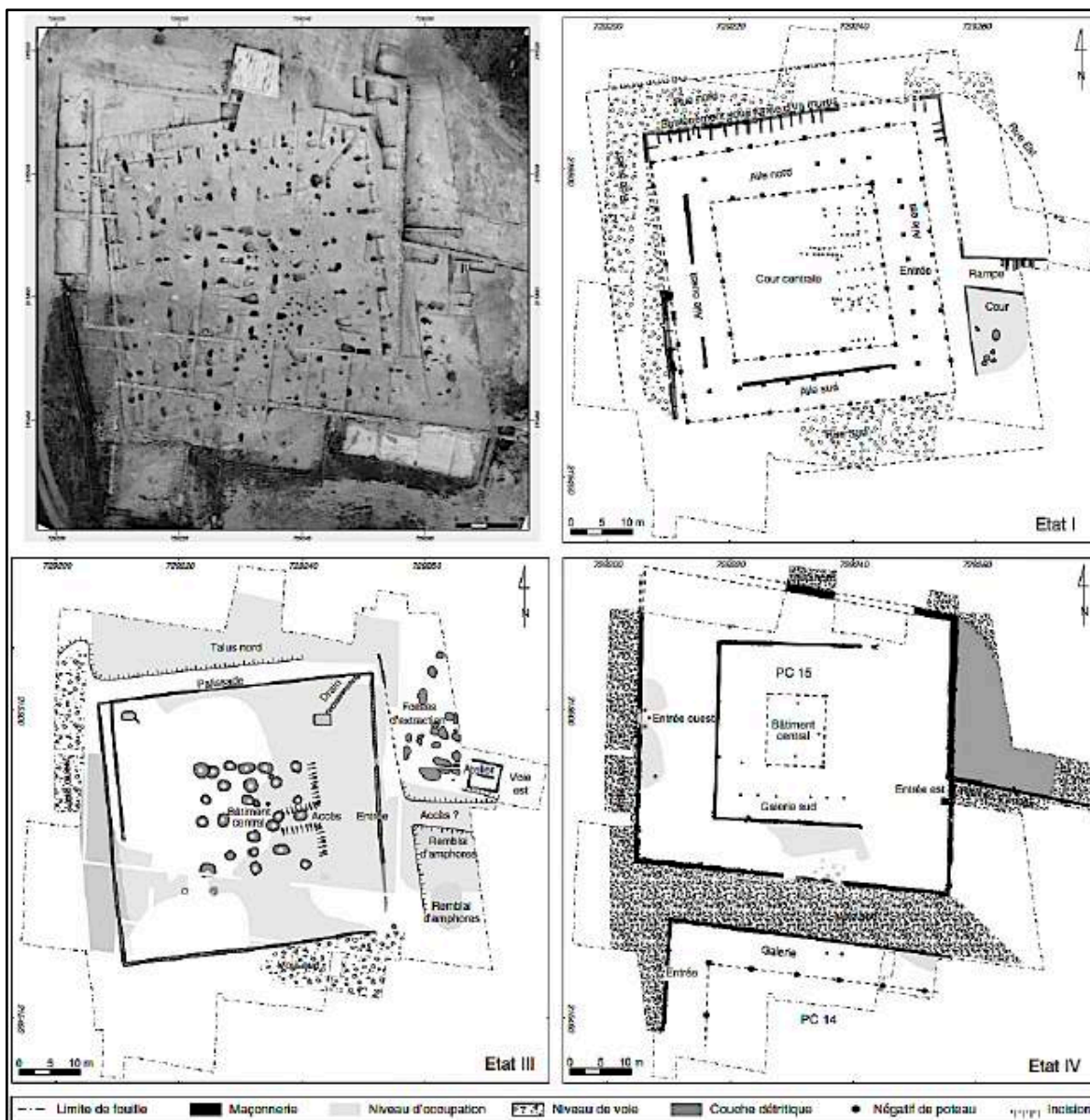


ill. 13

quelque soixante peuples évoqués par César au moment de la guerre des Gaules.

Il apparaît aussi aujourd'hui que l'apparition des *oppida* est soudaine, et probablement simultanée à l'échelle du monde celtique, car il faut sans doute réviser les datations « hautes » proposées autrefois pour certains *oppida* d'Europe centrale comme Závist en Bohême et Manching en Bavière. Qui plus est, on constate de plus en plus clairement que ce phénomène, qui est bien daté de la toute fin du II^e siècle avant notre ère, est concomitant d'une récession générale de l'habitat non fortifié, qu'il soit isolé ou aggloméré. On doit donc abandonner l'hypothèse selon laquelle l'apparition des *oppida* traduirait une nouvelle étape de « progrès » de la société celtique vers la civilisation urbaine mais plutôt considérer que cette apparition est un des marqueurs les plus spectaculaires d'une crise qui affecte largement le territoire celtique.

On ne peut s'abstenir de mettre en rapport ces marqueurs de crise révélés par l'archéologie avec la crise majeure dont témoignent aussi les sources historiques à la même époque. Celle-ci se manifeste par la mise en mouvement de peuples barbares dans un vaste espace géographique, des rives de la mer Noire jusqu'au nord de Espagne, dont une des conséquences immédiates fut l'accélération de l'implantation militaire de Rome dans le sud de la Gaule, et dont une des conséquences différées fut la guerre des Gaules, provoquée par de



ill.14

nouveaux mouvements de population.

C'était aussi à tort que Joseph Déchelette s'était appuyé sur l'exemple de Bibracte pour définir les grandes agglomérations fortifiées qui caractérisent

l'organisation du territoire celtique à la fin de l'âge du Fer, conduisant même ses successeurs à inventer le concept de « civilisation des *oppida* », puisque la Bibracte qu'avaient révélée les fouilles du XIX^e siècle était l'agglomération des décennies postérieures au passage de César, déjà fortement romanisée. La reprise des recherches de terrain à grande échelle sur ce site incite plutôt à considérer Bibracte comme un témoin privilégié des mutations considérables qui affectent l'Europe moyenne entre la fin du II^e siècle et le changement d'ère, mutations qui résultent en grande partie d'interactions entre l'espace celtique et les populations périphériques et qui se soldèrent par le basculement partiel du monde celtique dans l'orbite romaine, selon des modalités qui apparaissent dans la capitale éduenne mieux que nulle part ailleurs.

Notes

(1) Ce texte est une version adaptée d'un article paru dans la revue de vulgarisation espagnole *Arqueología e Historia* (ISSN : 2387-1237, n° 15, 2017, p. 14-19).

Légende des illustrations

Ill.1 : Carte des oppidas (d'après Fichtl 2005).

Bibracte fait partie des quelque vingt oppida mentionnés par César dans le De Bello Gallico. L'archéologie a montré que ces sites correspondaient sans exception à de très vastes fortifications fondées au plus tôt à la fin du II^e siècle avant notre ère et abandonnées ou profondément remaniées au moment de la romanisation. On dénombre un peu moins de deux cents sites qui répondent à ce modèle, répartis de l'Atlantique à la cuvette des Carpates.

Ill.2 : Carte de France et du territoire Eduen (DAO Bibracte/A. Meunier).

Aux alentours du changement d'ère, Bibracte fut abandonnée au profit d'une ville nouvelle, Augustodunum (aujourd'hui Autun), qui fut la capitale de la civitas des Eduens et une des villes les plus prestigieuses de la Gaule romaine.

Ill.3 : Vue aérienne du Mont-Beuvray (cliché BourgogneLive/A. Ibanez 2015, Bibracte n° 104598).

Bibracte est abandonnée depuis deux mille ans. Ses restes occupent un des sommets du massif du Morvan, le mont Beuvray, au cœur de la Bourgogne.

Ill.4 : Vue de la Poterne du Porrey en cours de fouille, vers le nord-est (étude d'O.H. Urban, université de Vienne ; cliché uni. Vienne / Th. Pertlwieser 2002, Bibracte n° 98122) et proposition de restitution du murus gallicus.

Le rempart construit sous la forme d'un talus armé de poutres horizontales croisées est le trait identitaire le plus marquant des oppida du domaine continental. Les deux remparts successifs principaux de Bibracte utilisent plus précisément la technique du murus gallicus, décrite par César, qui se caractérise par l'usage de grands clous pour solidariser les poutres. On a été très surpris de retrouver récemment cette technique appliquée à un usage inédit qui n'est pas défensif mais a plutôt à voir avec le prestige : le soutènement de l'esplanade de l'édifice public PC15.

Ill.5 : Relevé microtopographique du Mont Beuvray. Carte des indices de pente calculé à partir des données Lidar de 2007 (relevé Toposys 2007 ; traitement Bibracte/J. Vidal).

Véritablement fossilisés par la forêt, les restes de Bibracte marquent encore fortement la topographie du mont Beuvray. Le relevé LIDAR permet ainsi de détecter le tracé de ses différentes lignes de fortification et des quelque quinze portes qui y ouvrent, mais aussi le tracé de certaines de ses rues, les terrasses artificielles qui signalent les anciens bâtiments, les restes de carrières et de mines.

Cent-cinquante ans après le démarrage des recherches archéologiques sur le site, une petite partie seulement de sa superficie a été explorée, tandis que la superficie occupée a déjà dû être réévaluée à deux reprises, d'abord quand a repéré le rempart « extérieur » (A) de l'oppidum dans les années 1980, ce qui a porté sa superficie de 135 à 200 ha, puis lorsqu'on a localisé une vaste agglomération satellite (100 ha) à 4 km des remparts, à l'emplacement de la source de la rivière Yonne.

Ill. 6 : Plan archéologique du Mont Beuvray (DAO Bibracte/A. Meunier).

Ill.7 : Concentration d'amphores dans une fosse retrouvée à PC14 (cliché Bibracte/A. Maillier 2009, n° 78282).

Les quantités considérables d'amphores qui transportaient du vin produit pour l'essentiel sur la côte tyrrhénienne de l'Italie romaine sont le témoin le plus visible de l'intégration de la Gaule centrale dans les réseaux commerciaux globalisés du monde romain dès avant la fin du II^e siècle avant notre ère.

Ill.8 : Plan synthétique du complexe architectural de l'îlot des Grandes Forges (état 1), forum (étude M. Szabó, L. Timár, DAO Bibracte/A. Meunier).

Peu après le milieu du I^{er} s. avant notre ère un vaste complexe de constructions en pierre (près de 100 x 100 m) s'installe au cœur de l'oppidum dans lequel on reconnaît notamment, en position axiale, une basilique encadrée de cours à portiques, l'ensemble étant identifiable à un forum dont le plan et le mode de construction dénotent son origine italienne.

Ill. 9 : Exemples d'édifices à cour centrale (DAO Bibracte/Chl. Moreau, A. Meunier, d'après Meylan 2005 ; Timár et al. 2006). 1. Domus PC 1/état5 à atrium et péristyle (fouille D. Paunier, Th. Luginbühl et école de fouille de Bibracte ; état à l'issue de la campagne 2014) ; 2. Domus à péristyle et atrium du dernier état de l'îlot des Grandes Forges (fouille M. Szabó, 1988-2010).

Dès les premières campagnes de recherche sont apparues la principale caractéristique de l'architecture de Bibracte, à savoir la cohabitation d'édifices construits à pans de bois de tradition continentale (cf. ill. 11) et d'autres construits à la mode romaine. Les seconds, qui correspondent le plus souvent à des maisons de plan développé, sont sans exception postérieurs à la guerre des Gaules. Jusqu'aux derniers temps de Bibracte, ils cohabiteront avec les premiers, qui comprennent en majorité des maisons-ateliers de plan compact.

Ill. 10 : La domus PC 1. Vue zénithale des deux tapis de mosaïque mis au jour en 2014, à l'issue de la campagne de fouille (fouille Ch. Martini & E. Hamon, Bibracte ; cliché Bibracte/A. Maillier 2016, n° 99992).

Ill.11 : Maison CC 19 mise au jour en 2007 (a) et hypothèses de restitution des deux modules de construction employés à Bibracte (b) : petit module ; (c) : grand module. (fouille J.-P. Guillaumet, CNRS-ARTEHIS ; cliché Bibracte/A. Maillier 2007, n° 63569 ; DAO et restitution Bibracte/A. Fochesato, 2020).

Ill.12 : Plan général des zones fouillées dans les secteurs du Parc aux Chevaux et Theurot de la Roche à l'issue de la campagne 2018 (DAO Bibracte/A. Meunier).

Ill.13 : Vue aérienne des fouilles du Parc au Chevaux, septembre 2016. Au centre, fouille de PC 15 (cliché P. Nouvel, Bibracte n° 107004)

Ill.14 : Edifice PC 15. Orthophotographies combinées à l'issue des campagnes 2017 et 2018 et différents états de construction observés (fouille Ph. Barral, M. Joly, P. Nouvel, M. Thivet, universités de Franche-Comté & de Paris-Sorbonne, 2012-2016 ; acquisition et traitement des orthophotographies M. Thivet, Q. Verriez, A. Meunier ; DAO J. Hantrais). *L'architecture des espaces publics de l'oppidum traduit parfaitement le basculement d'un monde à l'autre qui s'opère durant l'existence de Bibracte. L'espace public le mieux caractérisé qui était présent sur le site au moment du début de la guerre des Gaules est une cour carrée entourée par une galerie fondée sur de puissants poteaux, installée sur une esplanade artificielle. Le style de cet édifice dit « PC15 », dont on ne connaît encore que très peu d'exemples et dont la fonction précise demeure incertaine, ne doit à l'évidence rien à l'influence romaine. Reconstitué plusieurs fois, il reste en fonction jusqu'à l'abandon de l'oppidum.*

Bibliographie citée

Fichtl 2005 : FICHTL (S.) — *La ville celtique : les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*. Paris, Errance, 2005.

Guillaumet, Szabó 2006 : GUILLAUMET (J.-P.), SZABÓ (M.) dir. — *Études sur Bibracte – 1*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2006, 313 p. (Bibracte ; 10).

Meylan 2005 : MEYLAN (Fr.). — *Les Influences Romaines Dans L'architecture et L'urbanisme de L'oppidum de Bibracte (Mont Beuvray)*. Dijon ; Lausanne : université de Bourgogne ; université de Lausanne, 2005, 4 vol. (Thèse de 3e cycle, sous la direction de G. Sauron et D. Paunier).

Timár et al. 2006 : TIMÁR (L.), SZABÓ (M.), CZAJLIK (Z.). — *La domus du dernier état de l'ilot des Grandes Forges*. In : Guillaumet, Szabó 2006, p. 13-46.

Bernard Sergent

Conclusion du Livre des dieux

(extrait de l'ouvrage Le livre des dieux, Celtes et Grecs, II - Payot 2004)

On a dit qu'« il faut que la comparaison serve le mythe, non l'inverse » (Eric Pirart). C'est là envisager une toute autre dimension de l'opération : par exemple, l'œuvre de Lévi-Strauss, au long des quatre tomes de ses *Mythologiques*, a révélé qu'en un récit, tout détail, quelque infime qu'il paraisse, compte. Ce n'était pas l'évidence : les mythologues antérieurs, cherchant davantage à classer les mythes en grandes catégories, avaient tendance naturelle à négliger les détails, qui, de leur point de vue, compliquaient les choses. Mais voici que, dans tel mythe sud-américain, une grenouille est mentionnée, qui n'a aucune importance dans le récit. On pourrait, si l'on voulait résumer le mythe, la négliger, l'affaire n'en serait aucunement bouleversée. Ce mythe, le comparatiste le rapprochera alors de deux ou trois autres mythes, de la même aire géographique. Et surprise : la grenouille, inutile dans le premier mythe, prend une importance décisive dans un de ceux à qui on le compare, et devient l'un des principaux protagonistes. La comparaison réalise ici un apport purement méthodologique, indépendamment de ce que le même auteur à chercher à prouver sur la « pensée sauvage » et la raison à l'œuvre dans l'ensemble des mythes : elle fait comprendre que tout détail avait une importance, et que la grenouille inutile du premier mythe était l'image affaiblie de la grenouille essentielle d'un des autres mythes auquel il était comparable. Le résumé, disais-je, aurait éliminé la grenouille du premier mythe : on voit que c'était au prix de perdre de la matière mythique.

Mutatis mutandis, la comparaison de dieux que j'ai opérée tout au long de cet ouvrage opère la même opération : combien d'hellénistes ont essayé de « ramener » Apollon ou Hermès à l'« essentiel », en décrétant, en tout arbitraire, qu'ils avaient été à l'« origine » des dieux fort simple, dieu-pierre pour Hermès, dieu-vent, ou dieu des troupeaux, ou dieu-loup, etc., pour Apollon. La comparaison montre qu'à tout le moins cela ne s'est pas déroulé dans la préhistoire de la seule Grèce : des millénaires avant le début de la littérature grecque, Apollon avait déjà la quasi-totalité des traits dont il est pourvu dans la Grèce historique, puisque c'était aussi ceux de Lug, et qu'une telle ressemblance ne peut remonter qu'à deux ou trois millénaires auparavant. C'est ici que la comparaison avec ce que j'ai dit de l'apport lévi-straussien est pertinente : je pouvais, s'il m'en prenait l'envie, décréter que le rapport d'Apollon avec tant

d'animaux, le corbeau, le vautour, le faucon, le roitelet, le cygne, le coq, la grue, le dauphin, l'ours, le loup, le chien, le cerf, le sanglier, le cheval, le serpent, la tortue, relevait d'une hypertrophie, d'un gonflement, et que, à part deux ou trois relations fondamentales et anciennes - celles avec le corbeau et le loup, je présume -, les autres s'étaient opérées autour de Delphes, en accompagnant la croissance du rôle du dieu dans la société grecque, en somme que tout cela datait de l'époque historique. Mais une fois Lug joint au dossier Apollon, je ne le peux plus. Le plus petit document sur une liaison entre Apollon et un animal - telle l'unique mention de Plutarque sur le roitelet oiseau oraculaire du dieu - prend tout son sens dans la comparaison, car *tous* les animaux que les Grecs ont mis en relation avec Apollon se retrouvent, parfois seulement sous une autre modalité (phoque au lieu de dauphin, etc.) dans l'environnement du dieu celtique Lug. Le roitelet de Plutarque rejoint le roitelet qu'a frappé Llew, et c'est soudainement tout un pan de symbolique et de rites royaux qui se dévoile.

Ici, c'est bien la comparaison qui sert le mythe, et avec lui la théologie, les rites, la sociologie.

Et la comparaison a encore un autre intérêt. Elle permet de trancher dans la problématique des dieux celtiques. Il y a en gros deux thèses à leur sujet. L'une domine chez tous les celtisants anciens, jusqu'aux années cinquante incluses. La seconde est celle défendue précocement par Georges Dumézil, Françoise Le Roux et Christian Guyonvarc'h, et qui s'impose aujourd'hui chez un grand nombre d'auteurs.

La première, partant d'une part de l'absence de coïncidence entre les classifications des dieux chez les Celtes et chez les Romains, d'autre part de la méconnaissance extrême dans laquelle nous sommes de l'ancienne religion celtique (absence presque totale de textes mythiques et théologiques), aboutit à l'idée que les dieux celtiques étaient imprécis. Une des plus lucides pourtant des auteurs de cette génération, Marie-Louise Sjoestedt, parlait de « l'indifférence fonctionnelle » des dieux de la Gaule. Pour Camille Jullian, il ne fallait pas parler ici d'« êtres ayant un nom propre, personnel et immuable, une physionomie précise et arrêtée, des traits distinctifs et un timbre de voix, comme nous nous figurons un Mercure, un Apollon un Jupiter Capitolin. Les dieux [gaulois] ne deviennent des individualités franches et nettes qu'après avoir longtemps vécu sous la forme humaine, que lorsque poètes et artistes ont fixé leur figure et raconté. Ceux de la Gaule en étaient encore à la première période de leur existence... ». Cette position, qui consiste tout simplement à *réifier* notre

ignorance, c'est-à-dire à transformer notre ignorance en savoir, est celle d'Albert Grenier, de Fernand Benoît, de Joseph Vendryès, etc.

La seconde position est totalement différente. Elle se fonde, d'emblée, sur la comparaison : pourquoi les Celtes auraient-ils eu une théologie plus fruste et plus imprécise que les Grecs, les Latins, les Indiens, les Iraniens ? Sans doute y a-t-il de profondes différences entre les panthéons de ces peuples, et celui de Rome était-il infiniment moins riche que celui de la Grèce, avant que précisément l'influence grecque ne transforme les dieux romains en dieux pourvus de familles et d'activités à l'instar de leurs équivalents grecs. Cela dit, dès Rome la plus ancienne, les dieux étaient définis, avaient chacun un (ou plusieurs) office(s) défini(s).

À vrai dire, on pourrait se poser la question de l'utilité d'un panthéon imprécis. Les dieux n'ont d'existence que s'ils sont différenciés. Mais, sans se lancer dans ce débat, on confirmera ici l'apport de la comparaison extérieure dans l'étude du panthéon celtique. Les Dumézil, Le Roux, Guyonvarc'h, fondaient leur conviction d'une individualité et d'une spécificité des dieux celtiques par l'apport des textes irlandais : c'est dans ceux-ci que Nuada est roi, Goibniu forgeron, Luchtai charpentier, etc. Alors, grande question : cet état irlandais était-il déjà celui des anciens Celtes ? Ou au contraire doit-on voir dans les textes mythologiques irlandais le résultat d'une longue évolution, d'une élaboration littéraire locale et érudite, de telle sorte qu'ils ne sont d'aucune utilité pour éclairer l'ancienne religion celtique ?

Dans ce débat, la première position est celle de la majorité des archéologues. L'autre est celle de la majorité des philologues spécialistes du domaine celtique.

Qu'apporte le présent livre au débat ?

Il verse une immense matière (500 pages !) en faveur de la seconde position. Et, plus précisément, il n'admet comme possible que celle-ci. En effet, la comparaison entre dieux grecs et dieux celtiques s'est faite dans un dialogue continu entre archéologie et textes. La relation entre Lug et le roitelet répond à celle entre Apollon et le même oiseau grâce à un texte médiéval gallois : celle entre Lug et le serpent répond à la métamorphose d'Apollon en serpent grâce à des statues antiques du Mercure gallo-romain. Et, d'un bout à l'autre du présent ouvrage, textes médiévaux et documents figurés antiques concourent au même titre à fournir, dans les dossiers « Lug », « Bodb », « Manannán », les équivalents

complets et rigoureux des dossiers « Apollon », « Athèna », « Poséidon ». Voudrait-on se limiter à une seule partie des documents, disons seulement les documents archéologiques, les comparaisons deviendraient prodigieusement boiteuses, l'unité serait impossible à réaliser entre les Epona, Andarta, Brigid, et Mercure ne fournirait ni roitelet, ni cygne, ni pomme et branche nourricière, ni les nombres 7 et 9 à la comparaison avec Apollon.

D'un bout à l'autre de ce travail, ce sont non seulement les documents archéologiques et les documents littéraires, intrinsèquement liés, qui ont fourni et alimenté la documentation, mais aussi, en Irlande la continuité chrétienne traditionnelle, y compris avec des rites et des mythes recueillis au XXe siècle de notre ère (au siècle dernier, je veux dire), s'atteste dans les légendes attachées à saint Patrick et aux « sites Lugnasad », tandis qu'en France, les traditions sur saint Gengould fournissent à la fois la preuve absolue qu'il a existé dans l'ancienne Gaule un équivalent du *Mabinogi de Math*, sous la forme d'une histoire de *Lugus identique à celle de Lleu, et celle qu'avec son bâton qui, planté en terre, donne naissance à un arbre, Gengould est aussi l'équivalent du Lugh irlandais. J'ai donc quatre termes : documentation archéologique et épigraphique, tradition hagiographique médiévale, légendes irlandaises, légendes françaises (et aussi espagnoles, autour du roitelet et de saint Vincent) : ces quatre termes se complètent continuellement au fil de ces pages, et ils fournissent solidairement un dossier celtique équivalent au dossier grec « Apollon ».

Je conclus : la mythologie celtique était bien une ; et la théologie celtique était formée de dieux fortement différenciés, tels que, par exemple, deux dieux jeunes, Lugus et *Óengus, étaient nettement différenciés par les classes d'âge qu'ils patronnaient, et que les dieux médecins, Lugus, son fils, et l'« Apollon gaulois », étaient non moins différenciés, par leurs offices et leurs modes d'opération.

Les faits que j'apporte ici ne reçoivent pas d'explication en dehors de cette vision des choses.

Sur l'oratoire ou laraire de Rezé

Abstract : The figurines of several celtic armorican domestic oratories (Rezé, second century AD ; Quilly, l'Île-aux-Moines, Arzon, Fégréac) show abstract signs of cosmical significance linked to the lunar and solar cycles. The religious and mythological context, as far as we can analyse it, reveals the notions of sacred nudity and beneficent light in the winterly night, related to a calendar festival with insular celtic narrative parallels, including a protecting female deity (Dawn or new Year). Such traditional conceptions, associated with gallo-roman rites, were still alive during this transition period.

Les conceptions astronomiques constituent l'un des fondements de la religion des anciens Celtes et de la tradition de leurs ancêtres. Elles ont influencé leur expression artistique, inséparable de leur vision du monde et de leur mythologie, en relation avec les rituels. Je risque ici quelques observations sur ce sujet à partir d'un petit monument particulièrement intéressant.

1. Un autel votif

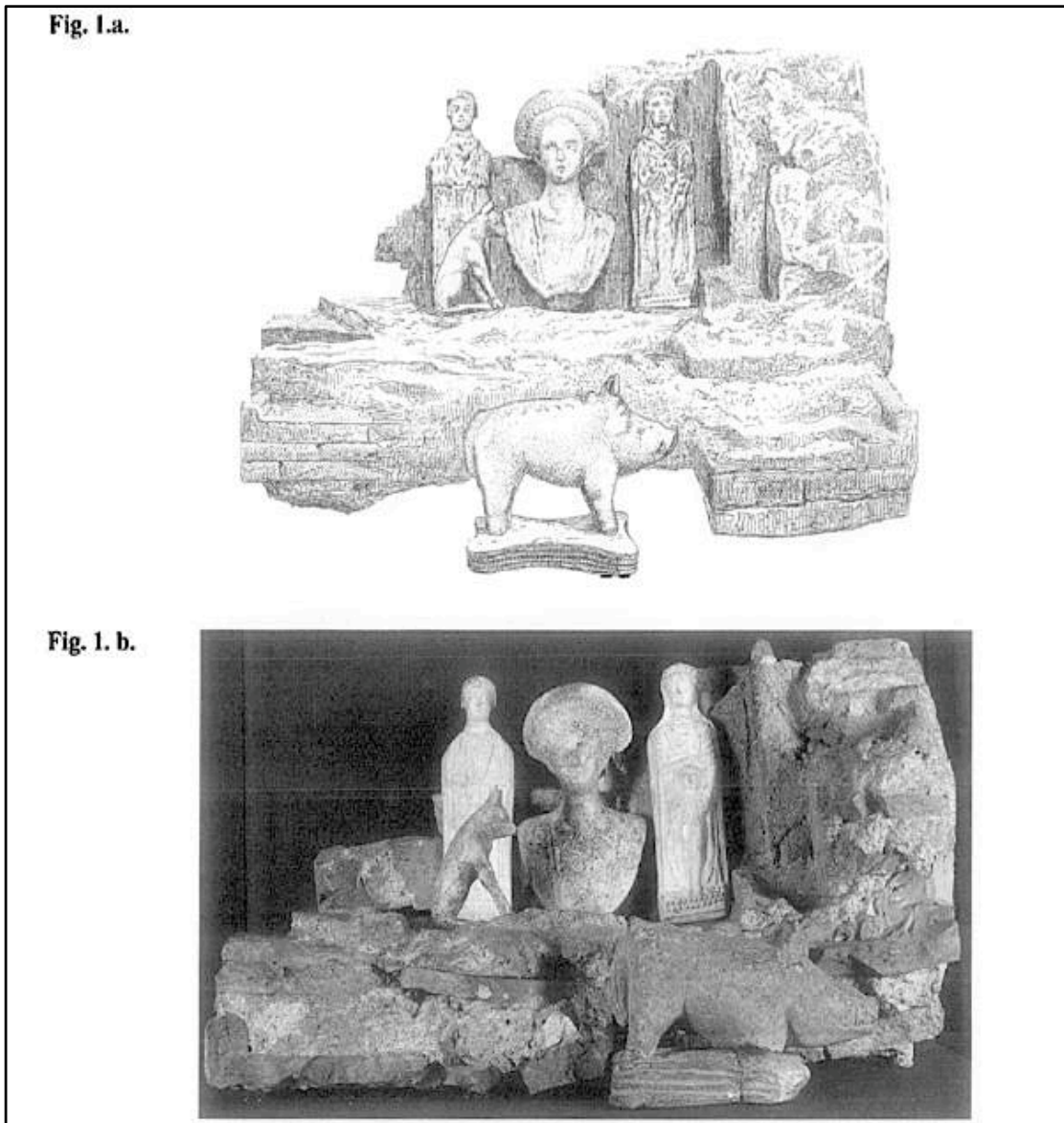
Il s'agit de l'oratoire domestique de Rezé (Dpt Loire-Atlantique, l'antique *Ratiatè*), qui fut mis au jour par Fortuné Parenteau en 1863, au sud de l'ancienne église¹. Par les conditions de sa découverte, sa structure et les figurines conservées, il constitue un témoignage sur une période charnière de l'Armorique gallo-romaine, le premier quart du II^e siècle. On peut admettre que la région, bien qu'engagée dans la romanisation linguistique et culturelle, conservait encore à cette date des conceptions celtiques cohérentes. Comme l'écrit Jacques Santrot : « [Les] figurines manifestent à la fois la permanence, à Nantes, de divinités indigènes qui demeurent mal connues et l'implantation du culte impérial, facteur de romanisation². »

¹ F. Parenteau, Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, 8, 1868.

² J. Santrot, « Le petit monde du « laraire » gallo-romain de Rezé (Loire-Atlantique) », *Revue des Études Anciennes*, tome 93, 1995, n° 1-2. Hommage à Jean Marcadé, pp. 265-294, p. 265. Cet article m'a été signalé par V. Kruta.

[https://www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_1993_num_95_1_4534]

Outre les enseignements techniques et archéologiques (par exemple, l'épaississement des formes est dû au surmoulage ; les trous d'évent en « coup de couteau » peuvent résulter d'une habitude régionale¹ ; les figurines sont « importées de l'Allier ou de l'ouest de la Gaule », ce qui témoigne de circuits commerciaux, etc.), l'autel, destiné au « culte domestique d'une famille ou d'un atelier gallo-romain », pose des questions relatives à la culture des fidèles, des commanditaires et des auteurs.



d'après Santrot 1993, 283 fig. 1

À cinq mètres du laraire et à une égale distance d'une vaste salle circulaire se trouvait un atelier où l'on a retrouvé les restes d'un moule en matière schisteuse qui servait à couler des rouelles de bronze. L'ensemble de l'oratoire formait une

¹ J. Santrot, loc. cit., pp. 281 et 271.

sorte de cube maçonné, dont les parois extérieures étaient peintes en rouge, probablement orné à l'extérieur, destiné à être posé sur un socle isolé. La structure conservée de la niche porte cinq figurines : un buste féminin au centre ; une femme « à la guirlande » à gauche ; une femme « à l'enfant » à droite ; un chien à gauche ; un porc, placé sur un socle, en dessous. La largeur des vestiges est estimée à près de 60 cm, la hauteur à 30 cm¹. Désaffecté, le monument fut « enfoui soigneusement dans un trou creusé à deux mètres de profondeur »².

2. Les personnages

Le buste féminin est d'excellente qualité, attribuable à l'atelier de coroplastes de Bourbon-Lancy. On reconnaît ordinairement dans ce type de bustes un personnage de la famille impériale divinisé, accueilli dans le culte politique, comme le pense L. Maurin. (Les êtres divins sont le plus souvent représentés en pied.)

La divinité à la guirlande est pieds nus sur un sol constellé de points, de cercles oculés et d'étoiles en forme de rosettes à huit pétales, ou d'astérisques, placées sous des lunules. Elle est vêtue d'une longue tunique plissée et d'un manteau plus court. Elle tient à bout de bras, contre soi, un bandeau orné de trois rosettes à douze pétales dans des cercles (plutôt des étoiles, au vu du contexte, estime J. Santrot). La schématisation du visage traduit une influence celtique. La chevelure forme un diadème torsadé de rangées d'étoiles. Quatre bandeaux verticaux ornés des mêmes motifs stellaires couvrent l'arrière de la tête. Le dos ne reproduit pas le vêtement, mais montre « un extraordinaire décor géométrique, qu'il faut bien qualifier d'astral » : à la base, un damier aux cases garnies de points ; au-dessus, une composition de quatre grands ensembles de cercles concentriques, deux pointés d'une étoile à sept branches, et deux garnis d'une couronne d'étoiles à dix branches. Ces cercles sont séparés par une croix aux branches bifides constituée d'étoiles à six branches, organisée autour d'un cercle entouré de points et ponctuée d'une étoile à douze branches. Au dos, des cercles concentriques rayonnés dessinent une sorte de rosace entourée de lunules et de cercles oculés. De tels signes se retrouvent au dos de divinités protectrices à Rouen, à Arzon et à l'Île-aux-Moines / Enizenac'h. J. Santrot rattache cette figurine à la production des coroplastes armoricains du II^e siècle après J.-C.

La « divinité protectrice » (qualité que le décor cosmique fait admettre), vêtue d'une tunique plissée et d'une chemise à manches mi-longues, parée d'un collier de perles et de deux bracelets, est debout sur un piédestal étoilé (trois

¹ J. Santrot, loc. cit., p. 269.

² F. Parenteau, loc. cit., p. 30.

lignes). Sa main gauche est posée sur un petit personnage nu qu'elle paraît protéger, enfant ou mortel (même posture qu'à l'Île-aux-Moines). La coiffure « bouclée » est constituée d'un diadème au triple rang d'étoiles. Au bas du vêtement, une bande s'orne de trois cercles oculés séparés par deux colonnes d'étoiles.

La nudité se rencontre sur d'autres groupes : à Saint-Pourçain-sur-Besbre (Dpt Allier), cinq personnages nus, de taille et d'attitudes différentes, sont placés sous la protection d'une divinité dont seuls les bras se chargent de draperies. Le chien est assis, oreilles dressées. Son collier porte une clochette : animal domestique. Une figurine en calcaire représente un porc, domestique ou sauvage. Trouvée à quelque distance, une déesse-mère aux fibules ne paraît pas avoir de rapport avec le laraire.

La divinité du type dit « Vénus à gaine » de Bro en Fégréac (Loire-Atlantique) doit être rapprochée de l'oratoire de Rezé. Sortie de l'atelier de Rextugenos, elle est presque nue, portant une bandelette de poitrine, un torque à tampons et un collier à pendentifs en feuilles de laurier. Sa main droite tient un objet indéterminé. Un riche décor cosmique l'entoure, de face : deux roues à huit rayons, deux carrés imbriqués, six cercles pointés d'étoiles à dix branches, des points et une croix ; et de dos : des cercles pointés d'étoiles. Décor analogue sur la figure du dieu accroupi de Quilly (L.-A.).

Ces personnages n'ont pas la même signification. Le buste, s'il représente un membre de la famille impériale, est celui d'une femme, ce qui est au moins un point commun avec les deux autres effigies, si différentes, dont l'explication ne se trouve pas du côté de la religion officielle. L'ensemble n'illustre pas une scène mythologique, bien qu'on doive admettre que ces figures portaient des noms indigènes et faisaient l'objet de récits, ou pour le moins de définitions, connus de tous, et de prières. Cet autel familial suppose une communication entre des puissances et des mortels.

Admettons un niveau « humain » et un niveau « tutélaire ». Les personnages du premier sont tirés de la vie domestique : le chien, figurine mobile, « santou », n'est pas associé à l'une des divinités. Ce n'est pas un chien infernal, mais le gardien du foyer ; le porc évoque les repas de fêtes. Ces deux animaux traduisent le bien-être et la stabilité de la maison, et les favorisent.

3. Les signes

L'ornementation est frappante et on ne peut lui dénier un caractère symbolique. La qualité de l'exécution, qui renseigne sur le statut social, est secondaire par rapport aux signes, auxquels il semble que l'on a apporté grand

soin : une des statuettes est « de belle facture ». Si le répertoire est conventionnel, cela renforce son appartenance à une tradition bien ancrée, et indigène comme le montrent des parallèles régionaux : ce n'est pas une ornementation de fantaisie, elle reflète des conceptions cohérentes. De plus, routine d'artisans, ornements tout prêts et exigence culturelle ne sont pas incompatibles.

Ces signes et leur distribution sont l'élément marquant du « niveau » tutélaire des figurines auxquelles ils donnent une bonne partie, sinon la majeure partie, de leur identité, en l'absence de commentaire épigraphique. Une signification précise devait s'y attacher, comme on serait porté à le croire pour des objets culturels plus riches et précieux.

Le répertoire des signes, céleste et cosmique, prend place dans une comparaison avec d'autres documents iconographiques celtiques. Quelques interprétations nous paraissent possibles : six représente une demi-année ; un cercle rayonnant à douze rais, une année ; quatre, le carré des quatre directions de l'espace terrestre (et peut-être céleste) ; des lunules marquent les lunaisons et les mois. La figure 4-c montre deux fois quatorze étoiles sur un cercle, ce qui représente les jours d'un mois lunaire. Ainsi Rezé exposerait deux cercles solaires et deux cercles lunaires

sous la figure rayonnante d'une année de douze mois, donc une année lunaire et solaire. La petite étoile au centre servant d'axe : est-ce la polaire ?

La figure 4-a¹ montre trois étoiles en ceinture : trois moments de l'année (plutôt que le baudrier d'Orion) ? La déesse semble offrir sa ceinture protectrice, chargée de trois fruits ou

de trois étoiles : présentation et adoration de trois soleils en rapport avec les trois moments du jour et de la carrière solaire (qui ont donné aussi le triscèle et le



Fig. 4. a-b-c. — Le lazarre de Rezé : la divinité à la guirlande d'étoiles, vue de face ; vue de profil à gauche ; vue de dos.

d'après Santrot 1993, 286, fig. 4

¹ J. Santrot, loc. cit., p. 286.

signe triple du gnomon¹) ? On connaît des mythes européens associés à trois soleils ou trois rais. Puisqu'il convient de ne pas ramener toute triplicité à une explication unique, c'est celle-là qui nous paraît la plus vraisemblable.

La figure 11-a (Quilly) porte neuf cercles autour d'un grand cercle : le neuf a de nombreuses occurrences narratives et iconographiques² : totalité ou limite (politique et juridique ; des vagues ; des



Fig. 11. a. — Diane sacréepi de Quilly (Laino-Artaud), vue de face ; vue de profil à gauche ; vue de dos.

d'après Santrot 1993, fig. 11

Enfers) ; délai ; rayonnement d'un feu ; rituel ; probatoire. On a émis l'hypothèse d'une unité de temps celtique de neuf nuits, antérieure à la semaine³. (Cette antériorité ne me paraît pas possible : compte tenu des particularités du sept dans la série des numéraux Indo-européens, qui s'expliquent par un rapport étroit avec les lunaisons, le sept et le neuf relèvent plutôt de deux systèmes de comptage établis sur des notions différentes.)

À Fégréac la figure 10-a a sous la main gauche une petite croix et quatre boulettes : serait-ce un astérisme précis, ou un objet rituel (s'il est tenu) ?

En somme, il y a dans cette ornementation un aspect calendaire, objectivement ou allusivement. On en déduit au moins que des protectrices stellaires veillaient au destin de la *gens* ou de la petite communauté associée. La couronne d'étoiles fait penser à une patronne de la lumière dans la nuit (bienveillante). Mais ce n'est pas l'« étoile de chance » solitaire d'un grand homme ni celle des Dioscures, double et une, c'est un ensemble qui connote la faveur astrale.

¹ Ph. Jouët dans (coll.) La chevauchée des Celtes. Hommages offerts à Venceslas Kruta, Fouesnant, 2020.

² Ph. Jouët, DMRC (Dictionnaire de la mythologie et de la religion celtiques), s.v. Neuf.

³ J. Rhÿs, Lectures on the Origin and Growth of Religion as Illustrated by Celtic Heathendom (Hibbert Lectures), Londres, 1886., p. 362 ss ; J. Loth, RC XXV, 113 ss.

La conception n'est pas contraire aux croyances romaines de l'époque, mais les parallèles régionaux font penser à des conceptions celtiques encore vivaces.

On peut esquisser des parallèles. Dans un contexte prestigieux, le choix des motifs de ceintures féminines celtiques affichait un lien avec la symbolique solaire : roue ou cercle rayonnant, oiseaux aquatiques en files ou attelés par paires au disque solaire, chevaux : chaîne de ceinture du tumulus de Nemějice, Bohême, vers 700-500 av. J.-C.¹

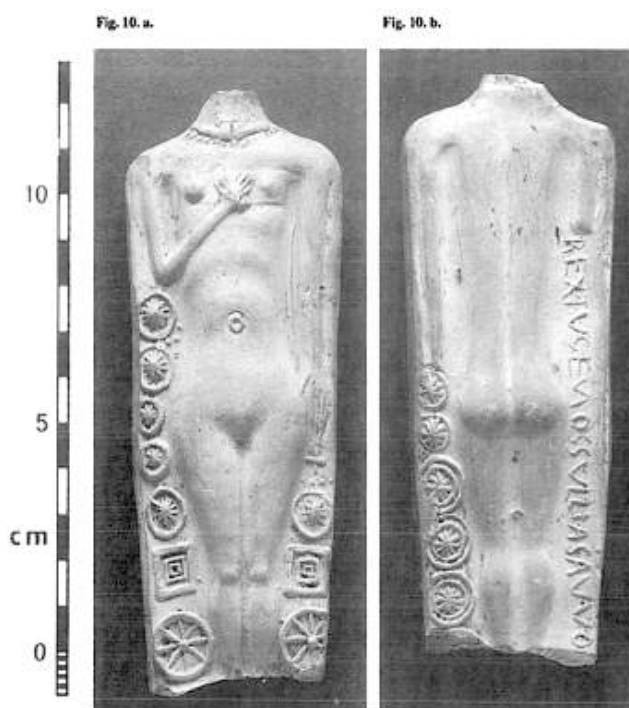


Fig. 10. a-b. — Divinité dite « Vénus » de Fégréac (Loire-Atlantique). vue de face : vue de dos.

d'après Santrot 1993, 292, fig. 10

La circularité redondante de la chevelure d'Étaín, incarnation irlandaise de la lumière divine, a un rapport avec les cruciformes : chacune de ses deux tresses était « arrangée en quatre boucles, avec une boucle d'or au bout de chaque boucle » (vn IV de *Tochmarc Étaíne*). De même, mention est faite des anneaux d'Olwen dans le conte gallois *Kulhwch et Olwen* : c'est une déesse au collier, équivalent de la déesse nord-germanique *Menglod* « Réjouie de son collier », initialement la déesse souveraine. Olwen est comparable à Aphrodité dont le manteau « plus brillant que la flamme du feu » portait des spirales courbes, ainsi que des fleurs éclatantes ; « de magnifiques colliers, tout en or ciselés, entouraient son cou délicat » (*Hymne I*, v. 85-88), ainsi que les Heures (*Hymne II*, v. 10-11). Initialement (période I de la tradition indo-européenne) il s'agissait d'Aurores annuelles dont le collier symbolisait le cycle de l'année et les biens de la belle saison². Les points isolés ou en lignes, les annelets, cercles rayonnants et petits motifs circulaires des monnaies celtiques soulignent la signification cosmologique d'une image.

¹ V. Kruta, *Les Celtes. Histoire et Dictionnaire. Des origines à la romanisation et au christianisme*, Paris, 2000.

² J. Haudry, *Juno Moneta. Aux sources de la monnaie*, Milan, 2002, p. 24 ss.

4. Rites ?

Le monument et les figures impliquent des rites domestiques. La distribution du modèle, qui reflète des conceptions générales, suppose des rituels qui dépassaient le cadre restreint de la maisonnée, rituels qui n'étaient peut-être plus pratiqués à l'époque, mais qui avaient laissé leur trace dans les coutumes et l'imagerie. On peut supposer ceci, en prêtant à la scène un minimum d'animation : une entité féminine, richement parée pour la circonstance, sort de la nuit (annuelle) comme une épiphanie lumineuse et donne des signes de son efficacité, qui joue sur les plans céleste et terrestre.

La liaison entre les rites et les signes est implicite dans le mythe d'Olwen, évoqué ci-dessus : le plat de Gwyddno Garanhir est exigé par Yspaddaden pour « la nuit où [sa] fille couchera avec Kulhwch ». Ce récipient suffisait à nourrir chacun, « même si le monde entier passait devant par groupes de trois fois neuf hommes ». C'est l'écho d'un rituel de passage à la nouvelle année, organisé suivant trois nombres : trois, son multiple neuf et leur produit vingt-sept¹.

L'ornementation laisse supposer le port de vêtements ornés de signes astraux, ou de bijoux, voire de desseins à même le corps. Serait-ce aller trop loin que de supposer qu'on paraît et habillait certaines statuettes avant de leur sacrifier par la parole et l'offrande matérielle ?

5. Nudité

La nudité de certaines idoles protectrices (Quilly, Fégréac) n'est pas indifférente. Hors de toute connotation guerrière, elle traduit un charisme bénéfique, dévoile une puissance fondamentale de vie et de régénération. Il faudrait donc verser ces faits au même dossier de la nudité sacrée, ou du moins rituelle, qui comprend aussi des documents insulaires². Nous pensons particulièrement au mythe d'apparition de l'Irlandaise Fedelm, qui est corrélée aux saisons.

La première Fedelm, dite *Noíchride* « aux-Neuf-Cœurs », accorde un rendez-vous au héros Cúchulainn à la veille du combat. Il s'attire les reproches de Fergus, car les Ulates sont dans leur « faiblesse ». La nuit même, il tombe une neige telle que « les provinces de l'Irlande furent toutes au même niveau ». Cúchulainn, baigné et lavé, rentre avec le soleil hivernal, « le lundi après Samain » plus un jour. En regagnant son camp, il accomplit des prodiges d'observation qui l'apparentent au soleil printanier. J. Rhÿs avait comparé cette fée à une « Athéna

¹ Ph. Jouët, DMRC, s.v. Neuf, Vingt-sept, Gwyddno Garanhir.

² Ph. Jouët, *ibid.*, s.v. Nudité, Fedelm, Ces Ulad.

aux neuf aspects de beauté ». Cet épisode, qui n'est pas guerrier, explique certaines qualités du héros par une lustration et la faveur d'une puissance féminine¹.

Cette conception apparaît aussi dans l'explication de la « faiblesse des Ulates » avec Fedelm *Foltcháin* « à-la-Belle-Chevelure » (épithète qui connote le feu). Suivant le récit², Cúchulainn et son cocher Lóeg étaient en expédition « pour chercher des richesses » le long de la Boyne. Cúchulainn avait un jeu d'échecs dans son char, un harpon à la main, et plus loin « des oiseaux capturés » à chaque main. Fedelm Foltcháin et son époux Elcmáire (Elcmár), une entité dangereuse représentant un ancien Ciel-nocturne³, étaient sur l'autre rive de la Boyne. Elcmár entra dans le gué et renversa un pilier à quatre côtés. Cúchulainn « lui coupa les pouces et les orteils », Fedelm promit d'être à lui pendant un an et se montra nue aux Ulates. Un an après elle se montra encore. C'est la cause de la faiblesse des Ulates, une *torpeur saisonnière* qui frappe *durant tout le milieu de la saison sombre* : Cúchulainn, héros éveillé, est seul contre les quatre Provinces coalisées « depuis le lundi du début de Samain jusqu'au commencement d'Imbolc » qui marque la sortie de l'hiver, jusqu'à ce que le « long avertissement » de Súaltam vienne réveiller Conchobar « dans l'ivresse de son sommeil et la faiblesse de sa neuvaine ». Mais Fedelm, séparée de son époux Elcmár, est bénéfique : elle revient au héros vainqueur de la ténèbre et protecteur de son camp.

Le vIr. *ces* est « inertie, état de faiblesse », pl. *cessa* ; *cess noínden* « mal des neuf jours (?) » (Al. *Schwächezustand*). Le mot *ces* a été rattaché au lat. *cēdo* « céder, céder à » et *cesso* « tarder à, ne pas agir, suspendre son activité ». T. Ó Broin estime possible de comparer *ces* au lat. *castum*, une période de deuil rituel, en particulier en l'honneur de Cérès⁴, mot en rapport avec *careo* et *castrō* (LEIA C-78). Ce récit est issu d'un ensemble de conceptions mythico-rituelles relatives au crépuscule de l'année propre à une culture de l'Europe septentrionale⁵.

L'épiphanie féminine révèle l'importance d'une magie non guerrière (même dans le cadre de l'épopée), associée à la nuit, à la féminité, à la lumière dans les ténèbres. Nous établirons ci-dessous un rapport avec les vêtements et parures

¹ Ph. Jouët, *Aux sources de la mythologie celtique*, p. 255 ss.

² Le récit du ms. TC Harleian 5280 a été éditée par K. Meyer (ZCP VIII (1912) 120 ; traduction V. Hull sous le titre *Ces Ulad* dans ZCP XXIX (1962-64) 305-314. Traduction fr. par Ch.-J. Guyonvarc'h dans F. Le Roux et Ch.-J. Guyonvarc'h, *Mórrigan - Bodb - Macha*, Rennes, 1983, p. 48 ss.

³ Ph. Jouët, DMRC, s.v.

⁴ Éigse XIII, 173.

⁵ Ph. Jouët, *ibid.*, p. 260 ss.

des figurines. Ce sont des témoignages importants sur une doctrine de la lumière efficace. (Le folklore de certaines régions d'Europe, qui a gardé trace de bains rituels aux changements de saisons, et connaît aussi les fées des neiges et du printemps, ne va pas contre ces rapprochements.)

6. Dans le festiaire

En l'absence de texte, la reconstruction interne l'emporte sur la comparaison externe, mais ne l'interdit pas. Il serait imprudent de plaquer des théonymes celtiques insulaires sur ces figures tutélaires, mais l'ornementation astrale suppose qu'on se plaçait sous la protection d'entités féminines associées au destin, comme la crèche de Noël réunit une famille sous le signe de l'étoile. On peut rappeler que la lumière était honorée en Irlande sous le nom d'*Étaín* ou *Bé Fhind* la « femme-blanche » (ce qui suppose aussi une doctrine secrète), et que les déesses associées à la lumière ne manquent pas dans tout le monde indo-européen. Comme type mythique, c'est l'Aurore, en l'occurrence aurore de l'année, qui répond le mieux aux indices de la figuration : affinités astrales, rapport avec la sortie de la nuit et le retour à la lumière, à la santé, à l'abondance, patronage des activités féminines et énonciation des destins. La nuit bienveillante lui est associée, mais n'est telle que parce qu'elle donne naissance au jeune soleil (mythogème qui explique la naissance brittonique de *Mabon* fils de *Modron* : le « Fils » né de la « Mère »). Si l'on en juge par les données insulaires, le monde celtique a particulièrement conservé ces conceptions héritées. Le dioscure immortalisé **Lugus* ne figure pas sur cet autel domestique : ce n'est pas la place d'un ancien conducteur de peuple, dont la mythologie n'a rien d'intime.

Si puissance tutélaire il y avait, celle-ci était familière. Comme la lumière des étoiles, la protectrice couvrait la maisonnée de ses bienfaits. Ce qui permet de situer le rituel dans la nuit, en hiver, au Nouvel An, ou entre le solstice d'hiver et le retour du printemps, en février.

À Rome la lignée était figurée par les portraits (*imagines*) des ancêtres, tenus pour divins (*divi parentum*). On leur rendait hommage lors des *Parentalia* (13-21 février), tandis que les *Lemuria* (9, 11 et 13 mai) avaient pour objet d'éloigner les âmes en peine. Ce que nous savons des fêtes celtiques s'accorde à ces dates : une lustration purificatoire à la sortie de l'hiver (irl. *imolg*), une fête de début d'été au début de mai (*Beltaine*, *Cétsomain*, *Centefyn*). On peut toujours admettre que quelque figure de « Minerve » gallo-romaine surveillait les activités domestiques et que son efficacité, garantie de prospérité, était associée à la bonne marche des cieux et de l'année par son origine plus lointaine, celle d'une bonne Aurore. La présence de lunules montre que c'est ici le mouvement céleste dans son ensemble qui était envisagé : on invoquait une patronne de l'année, et

spécialement de la « bonne » année. Une reine des cieux couronnée d'étoiles, dont le manteau commente le déploiement cyclique d'une fête à l'autre (d'un cochon à l'autre...). Cela n'est pas trop éloigné de certaines images populaires, à venir, de la Vierge couronnée, ou de sainte Lucie. Pourquoi pas une déesse **blidona* dont le nom peut être restitué¹ ou une *Brigantia*, « élevée », dont le nom a même valeur que celui de Brigid ?

Rappelons que sainte *Brigid* a conservé les traits d'une Aurore de l'année² : Brigit est issue de l'Aurore indo-européenne, formulièrement « fille du Ciel diurne » comme Brigid l'est de son prolongement le Dagda (Feu et Ciel diurne). E. Campanile l'a mis en évidence : sainte Brigitte naquit à l'aube comme l'Aurore grecque *ērigéneia*, situation intermédiaire de l'Aurore védique qui fait « tourner les deux espaces contigus » (*Rgveda* 7, 80, 1) ; sa biographie présente toujours un lien miraculeux avec la lumière, le feu, les rayons du soleil (son portemanteau), les flammes (son châle). L'importance de Brigit au regard des faits indiens, iraniens, grecs et romains vient de ce qu'elle prouve, au-delà du nom, qu'autrefois la déesse Aurore aux vêtements de lumière existait aussi parmi les Celtes. On peut reconstruire une réalité culturelle. Les cieux mobiles de la cosmologie ont été assimilés à des vêtements dont on change, c'est un motif de conte³. Une fonction de cette déesse indo-européenne était, comme « esprit de vie », de donner le jour au nouveau Soleil⁴. En Bretagne sainte Brigitte, santez Berc'hed, gagne des attributs lumineux, avec en plus la sainteté et un jour de fête placé avant celui de la Vierge, en aidant Marie à accoucher (*Novel Berc'hed*).

Il est sûr que le laraire et les monuments associés participent d'un réseau de sens qui s'étend à des vestiges aussi différents que les monnaies et l'iconographie du mobilier, bien au-delà de la Gallie, ainsi qu'aux récits mythologiques (malgré la distance dans le temps et l'espace). Il s'agit de faits de tradition. Pourquoi le laraire a-t-il été enfoui ? Trouble politique, extinction de la lignée, ruine ou désaffectation des bâtiments, changement de religion ? Il le fut avec respect.

¹ G. Pennaod, RC XXIII, 1986, pp. 53-56.

² Ph. Jouët, DMRC, s.v. Aurore.

³ A. Aarne Thompson, *The Types of the Folktale*, Helsinki, 1961, 510 B.

⁴ E. Campanile, *La Ricostruzione della cultura indoeuropea*, Pise, 1990 ; (coll.) *Les langues indo-européennes*, Paris, 1994, pp. 34-40.

Boire en Gaule

Pourquoi Platon, dès le IV^e s. avant J.-C., parle-t-il de l'ivresse des Celtes ? Pourquoi cette réputation d'ivrognes les a-t-elle suivis encore, au travers des auteurs grecs et latins, pendant une bonne part de l'Antiquité, spécialement lorsqu'ils boivent du vin ?

Les Gaulois n'écrivaient pas, nous ne savons pas ce qu'ils en pensaient, mais il me semble qu'il y a un compte à régler entre la vision des Méditerranéens de la culture du vin et celle des Gaulois aux traditions différentes.

Depuis plus de trente ans, la recherche s'est focalisée sur le vin dont les amphores par milliers et les villas viticoles ont laissé de nombreuses traces. Or, il y a eu en Gaule d'autres boissons alcoolisées tout aussi importantes. Elles sont moins visibles, aussi devons-nous faire parfois appel à des documents extérieurs à la Gaule.

Toute eau n'est pas bonne à boire et l'on peut penser que, dès la préhistoire, les premiers hommes ont eu à subir quelques maladies dues à l'eau contaminée qu'ils ont bue. D'où leur quête vers d'autres boissons plus saines et la découverte des boissons alcoolisées.

L'hydromel

La plus ancienne des boissons alcoolisées sans doute est l'hydromel. Qu'est-ce que c'est ? Un mélange d'eau et de miel qui a fermenté et s'est alcoolisé.

Comment l'a-t-on découvert ? On peut imaginer qu'un essaim abandonné dans la forêt se serait rempli d'eau de pluie. Le miel et l'eau ont fermenté et un homme passant par là l'aurait découvert, goûté et apprécié.

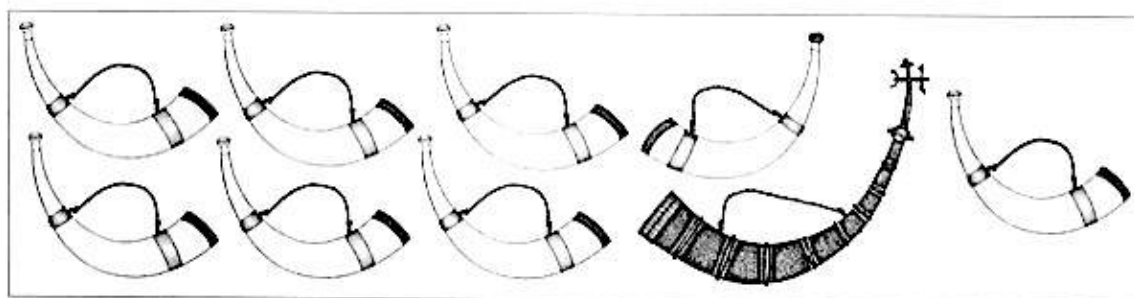
On ne saura jamais le fin mot de l'histoire, mais des traces archéologiques ont révélé des récipients ayant contenu de l'hydromel, déposés dans des tombes où ils ont été conservés depuis une période très ancienne. L'archéobotanique, l'analyse des dépôts dans les vases et diverses analyses novatrices, nous permettent aujourd'hui d'en connaître le contenu.

C'est le cas en Chine, à Jiahu, entre 7000 et 5700 avant notre ère, où l'on a retrouvé les traces d'un mélange de cire d'abeille, de miel, de fruits d'aubépine, de raisins et de céréales.

En Europe, des traces de consommation d'hydromel ou de quelque chose s'en approchant apparaissent à l'âge du Bronze. Un cas remarquable est celui de la tombe d'Egtev, au Danemark, vers 1500-1300 avant notre ère. Une jeune

femme de 18 à 20 ans est accompagnée dans son cercueil d'un récipient de bouleau qui contenait une boisson fermentée à base de miel.

Le plus bel exemple est celui de Hochdorf, en Allemagne du sud, vers 550-500 av. J.-C., où la richissime tombe d'un gaillard de 40-50 ans est une véritable salle de banquet. Un grand chaudron de bronze de 500 litres était rempli aux deux tiers d'hydromel parfumé de fleurs d'été, dont le thym, soit 350 litres. Les participants au banquet buvaient l'hydromel dans des cornes imposantes, contenant de 2,5 litres. Une très grande corne de 5,5 litres avait sans doute un usage collectif.



Au reste, les repas funéraires faits de viande et d'hydromel sont bien établis en Europe de l'Ouest.

La fabrication de l'hydromel laisse peu ou pas de traces. Mais les auteurs latins ou grecs nous renseignent. Au I^{er} s. avant J.-C., Diodore de Sicile témoigne que les Gaulois boivent de l'hydromel « car le pays est riche en miel ».

On connaît des recettes pour fabriquer l'hydromel. Pline l'Ancien écrit : « On fait aussi du vin d'eau et de miel ». Il précise qu'on utilise de l'eau de pluie, gardée pendant cinq ans, pour 2/3, et du vieux miel pour 1/3. On fait chauffer et on garde au soleil le mélange pendant 40 jours. Et il conclut : « C'est l'hydromel qui en vieillissant prend le goût du vin » (*Histoire Naturelle*, XIV, 113). L'hydromel se conserve donc et peut se commercialiser.

Qui boit de l'hydromel ? En tous les cas, les puissants. Une coupe gauloise en argent en témoigne. Elle porte le mot hydromel en gaulois, *medu*, qui signifie aussi "commandement". Lors des fameux festins organisés par les chefs gaulois, on mange toutes sortes de viandes et on boit de l'hydromel. Au I^{er} s. avant notre ère, Diodore de Sicile écrit : « Les Gaulois se nourrissent de toutes sortes de viandes en grande quantité ; ils boivent de l'hydromel. » (*Bibliothèque historique*, V, 34). Plutarque, évoquant une légende ancienne, nous parle de la belle prêtresse Cama qui, lors de ses fiançailles avec le chef gaulois Synorix, qu'elle déteste car il a fait assassiner son mari, lui fait servir une coupe d'hydromel empoisonné.

Au Moyen Âge, l'hydromel reste la boisson des fêtes chez les Celtes d'Irlande. On connaît par exemple, au XIV^e s., la recette d'hydromel de la reine Elizabeth I Tudor. Elle le parfumait avec du romarin, de la bruyère et du thym.

Aujourd'hui encore en Bretagne, l'hydromel est toujours fabriqué avec la même recette, le Chouchen, auquel on ajoute du jus de pomme.

La bière

Elle a une très longue histoire de par le monde, aussi longue sans doute que celle de la culture des céréales. Au néolithique, l'homme cesse d'être un chasseur-cueilleur et devient sédentaire et cultivateur. Il cultive des céréales, c'est la matière première de la bière et du pain ou des galettes.

Comment fabriquer une boisson alcoolisée à partir du grain ? Pour l'hydromel et pour le vin, le processus est simple, parce que le miel comme le raisin contient du sucre qui va naturellement provoquer la fermentation. Mais comment faire avec du grain, comment le transformer en sucre ?

C'est là qu'intervient tout un savoir remarquable. Les hommes ont découvert que lorsque le grain germe, après avoir été gorgé d'eau, se développent des diastases qui vont transformer l'amidon du grain en sucre. Il faut alors brusquement stopper la germination en grillant le grain et chasser l'humidité. C'est ce que nous appelons le malt. Il faut ensuite le réduire en farine, le mélanger à l'eau et le chauffer, puis le laisser fermenter. Les levures indispensables à la fermentation pouvaient être naturelles, venues simplement du voisinage, contrairement à ce que l'on fait aujourd'hui.

En Orient

Les plus anciennes traces de fabrication de la bière se trouvent en Orient et Extrême-Orient. En Chine, on trouve de la bière de riz dès le VII^e millénaire ; en Mésopotamie, il y a 5000 ans ; et en Égypte, vers 3500 ans avant notre ère.

En Mésopotamie, c'est une véritable civilisation de la bière. Les témoignages archéologiques sont nombreux. Le vocabulaire en témoigne : l'ivresse se dit « qui est dans sa bière » ; le mot pour désigner le festin est « bière versée ». La Mésopotamie possède deux déesses de la bière : Ninkasi et Siris. Il existe des brasseries, des tavernes dites « Maisons de la bière », tenues en général par des femmes. Il y a aussi toute une administration : le bureau de la bière qui assure la distribution de la bière au palais. Ainsi, un haut-fonctionnaire reçoit cinq litres de bière par jour ! La bière, non filtrée, se boit au chalumeau.

En Égypte, on a retrouvé les traces d'une brasserie à Hiérakonpolis. Elle produisait 300 litres de bière par jour en 3500 av. J.-C. Vers 1800 av. J.-C., la cour de Thèbes recevait chaque jour 130 cruches de bières. La reine en disposait de

cinq. Les témoignages montrent que la bière était partout, dans toutes les classes de la société. La production se faisait dans des brasseries mais aussi à la maison.

En Occident

L'invention de la bière semble s'être faite de façon indépendante en Occident.

Les plus anciennes traces sont en Espagne, vers 3800 av. J.-C. Dans une grotte, près de Barcelone, on a trouvé des restes d'orge maltée et des traces de bière dans un grand vase. D'autres traces de bières sont apparues à l'âge du Bronze dans de grands vases qui servaient à la fabriquer comme à Geno (Lleida/Lérida, Catalogne). Polybe signale qu'il y a longtemps, un roi ibère buvait de la bière dans des coupes d'or et d'argent. C'est dire que la bière était la boisson des puissants. Au III^e s. avant J.-C., ce sont des amphores à bière qui sont identifiées en Catalogne. Certaines sont exportées dans l'Aude, comme à Pech Maho (Sigean) ou à Montlaurès. On a même identifié qu'elles contenaient de l'armoïse, une plante qui aidait à conserver la bière.

En Gaule, les plus anciennes traces de bière se trouvent dans une grotte du Jura, vers 1400-800 av. J.-C., où un vase contenait des grains d'orge maltée concassés. À Roquepertuse, près de Marseille, au V^e s. av. J.-C., on a retrouvé du malt : des grains d'orge germés et grillés. La bière est bien antérieure au vin, elle devient la boisson nationale.

Pourtant, à l'époque romaine, la bière gauloise a mauvaise réputation chez nos voisins latins et Grecs. Denys d'Halicarnasse, au I^{er} s. av. J.-C., parle des Gaulois qui ne connaissent pas le vin et font « une liqueur nauséabonde à partir d'orge ayant pourri dans l'eau » ! On voit tout de suite le regard intrigué, voire méprisant, des auteurs de la civilisation du vin face à celle de la bière. Les latins n'ont même pas de mot pour désigner la bière.

En Gaule on nomme la bière *corma*, mot celte insulaire, une bière d'orge ordinaire, semble-t-il. Le plus souvent, la bière est désignée sous le nom *cervesia*, ou « cervoise », un mot d'origine celtique. Une bière de froment, avec éventuellement du miel, serait plus noble. Dès le -II^e s, on boit la bière lors de festins, mais on boit aussi du vin, comme le dit Posidonios. Ce qu'on boit chez les riches, c'est du vin ; dans les classes inférieures, c'est une décoction d'orge avec du miel, la *corma*. Il y a deux sortes de bières et même davantage, souligne Pline l'ancien, sans les nommer.



On boit la bière dans les tavernes, dans des coupes ou gobelets aux inscriptions éloquentes : *Cervesa reple*, « Remplis-moi de cervoise », ou « Hôtesse, remplis mon vase de cervoise ». Elle est parfois servie dans une gourde annulaire : « Hôtesse, remplis mon vase de bière », ou « Il faut remplir ma coupe de vin aromatique ».

Les Gaulois boivent la bière pure, de la même façon qu'ils vont boire pur aussi le premier vin importé. Et c'est bien ce qui a choqué les Romains pour qui l'usage est de boire toujours le vin coupé d'eau. D'où la réputation d'ivrognes qu'ils ont faite aux Gaulois.

Les traces archéologiques de brasseries sont rares ou plutôt on ne sait pas bien les identifier : des séchoirs pour faire le malt, de grands vases pour chauffer le moût, des foyers, un puits, le tout rassemblé dans le même édifice, comme à Ratisbonne ou à *Vindolanda*, à la frontière écossaise.

En revanche, des stèles montrent la fabrication de la bière, comme à Bonn et ailleurs. Les inscriptions parlant de marchands de bière sont fréquentes. La bière était donc commercialisée et transportée. Dans quoi ? Il n'y a pas d'amphore gauloise à bière. En revanche, la Gaule a fabriqué très tôt des tonneaux. On peut penser qu'ils ont transporté de la bière, notamment vers les armées en campagne.

Avec l'arrivée du christianisme, la bière va être chassée de l'espace du sacré. Pour la communion, en effet, on utilise le vin, le sang du Christ. La bière continue à être bue, cependant, mais elle devient boisson païenne et profane. Pendant tout le Moyen Âge, elle sera cependant l'apanage des abbayes et continuera à être fabriquée jusqu'à maintenant. Aujourd'hui, pourtant, on boit en France deux fois moins de bière que de vin. La civilisation gréco-latine du vin a pris le dessus.

Le vin

Le vin est une boisson importée et d'abord exotique en Gaule.

Les premiers vins arrivent vers le -VI^e s., ou peu avant, de Grèce et d'Étrurie par Marseille, qui en produira bientôt à son tour. Ils sont rares et chers et font l'objet d'échanges



avec les chefs gaulois capables de fournir des esclaves et des métaux. Le vin reste l'apanage des grands qui le partagent lors de grands banquets pour flatter leur clientèle.

Diodore parle du goût incroyable des Gaulois pour le vin. Ils se gorgent de vin pur et en usent sans modération lors de banquets organisés par les chefs. Diodore précise que le vin est cher : une amphore contre un esclave !

De la fin du -III^e s. au -I^{er} s., le vin bu en Gaule est surtout italien. On le trouve dans tout le pays (en particulier à Châteaumeillant). Il arrive dans d'énormes bateaux, qui contiennent jusqu'à 10 000 amphores. On estime les importations en Gaule à plusieurs millions d'amphores. Lors des banquets où l'on mange de la viande et boit du vin, on peut consommer jusqu'à 700 amphores, comme on en a la trace à Lyon.

Le vin tient aussi sa place dans les tombes les plus riches. C'est un viatique de prestige pour l'au-delà, comme dans celle de Clémency, au Luxembourg. Mais il y a aussi, semble-t-il, des tavernes ou des entrepôts à vin, comme cette cave à vin de Corent, près de Clermont-Ferrand, qui contenait une centaine d'amphores. Ce vin est rouge, ordinaire, et vient des vignobles de la côte tyrrhénienne, au nord et au sud de Rome. Ils ont été développés à cet effet.

Le vin romain est épais, c'est pourquoi on le buvait coupé d'eau. Son goût peut nous surprendre : on y met du sel ou de l'eau de mer pour le conserver, ainsi que du plâtre, on le parfume avec des plantes comme le fenugrec (plante au pouvoir antiseptique) ou la racine d'iris. Les expérimentations contemporaines de vin romain surprennent notre goût.

À partir du début de notre ère, le vignoble gaulois va se développer dans tout le pays et d'abord en Narbonnaise. Les traces archéologiques sont nombreuses : traces de vignoble, installations viticoles, ateliers d'amphores qui en produisent des milliers.

Les textes anciens vantent le savoir-faire des vigneron gaulois et la multiplicité de leurs cépages. On produit des vins de diverses qualités, comme le vin blanc de Béziers ou l'*amineum* ou encore le *picatum* de la région de Vienne.

Le marché est colossal. On exporte vers le nord, vers la frontière, par la vallée du Rhône, au départ d'Arles. De très nombreux bateaux partent alimenter Rome mais aussi Pompéi. Enfin un trafic plus discret alimente toutes les côtes du bassin méditerranéen, du Portugal à l'Égypte. Au-delà des frontières de l'Empire, le vin gaulois gagne les côtes de la mer Rouge. Le Soudan, l'Éthiopie, le Yémen en reçoivent et, plus loin encore, l'Inde du sud.

On ne boit pas en Gaule que du vin gaulois. On a du goût pour les vins importés d'Espagne, d'Afrique du Nord, du monde grec, d'Égypte et du Proche-Orient. C'est déjà une économie mondialisée.

Dans l'Antiquité tardive, la production gauloise diminue, le transport du vin gaulois se fait davantage en tonneaux. Les importations de vin en Gaule viennent surtout de Méditerranée orientale.

Nos ancêtres les Gaulois étaient certes amateurs de boissons alcoolisées, sans être les ivrognes que les auteurs grecs et latins décrivaient. Ils ont bu un peu d'hydromel, car on ne l'a jamais fabriqué en grandes quantités. En revanche la bière fut la boisson nationale, antérieurement au vin. Fabriquée dans des brasseries ou à la maison, elle accompagnait le quotidien comme les fêtes. L'intrusion du vin le place d'abord comme une boisson exotique, importée et de grand prix. Après avoir fait venir beaucoup de vin italien, la Gaule, dès le début de notre ère, devient peu à peu un pays viticole renommé qui exporte dans tout le monde connu.



Les Gaulois ont su s'adapter au cours du temps à des savoir-faire totalement différents. Leur consommation aussi a évolué. Aujourd'hui les français boivent et produisent plus de vin que de bière, mais les choses évoluent encore, puisque l'on voit se multiplier les bières artisanales. L'histoire de « Boire en France » n'a pas fini de s'écrire.

Nous rappelons les références du livre majeur de
Fanette Laubenheimer (archéologue et directrice de
recherche émérite au CNRS) :

Boire en Gaule, CNRS Éditions, Paris, 2020.
(Collection Biblis)
ISBN : 2271134358

ΑΥΛΑΝΤ-ΣΤΕΝΕ

Jean-Paul Savignac

Socrate à la rescousse des Gaulois

Phèdre — Nous voici, Socrate, au bord de ce ruisseau, fidèles au rendez-vous convenu hier, et voici le jeune Atégnatos, un Celte, originaire d'une cité lointaine de la Celtie. C'est mon hôte, depuis qu'il est arrivé au Pirée voilà quelques jours. Il est déjà réputé très sage chez les siens. C'est un vrai philosophe.

Socrate — Phèdre, n'est-ce pas un dieu que tu amènes, comme dit Homère, à ton insu ? Ne vient-il pas observer les piètres raisonneurs que nous sommes ?

Ph. — Je ne vois pas en lui un dieu, mais un être divin, puisqu'il est des philosophes.

S.— Avec raison. C'est cependant un genre difficile à discerner que le genre divin, car la foule voit les philosophes comme des êtres divins ou des individus inférieurs. Aux uns ils semblent ne rien valoir, aux autres, tout valoir. Aussi, j'aurais plaisir à lui demander, s'il peut répondre en notre langue, en quelle estime les tiennent les gens de son pays.

Atégnatos — Socrate, je suis heureux de pouvoir parler avec toi et je rends grâce à Phèdre de me permettre de te rencontrer. Je te répondrai qu'ils nous nomment très-savants et ont tous grand respect de nous, et nous ne souffrons pas entre nos cités de l'opinion défavorable que tu viens d'évoquer. En revanche, les peuples étrangers qui ont affaire à la Gaule n'ont que mépris à notre égard.

Ph. — En effet. Atégnatos se plaint que les Celtes de l'Occident soient traités comme des êtres inférieurs. Ce que souhaite Atégnatos, c'est le moyen de réfuter dans l'esprit du grand nombre cette malédiction qui accable les siens, et il souhaite pour y parvenir employer avec toi, Socrate, la méthode interrogative qui t'est familière.

A. — On nous charge injustement de toutes les tares autant sur le plan moral que sur le plan physique : nous serions grimaçants, fanfarons, versatiles, cruels, avides de sang, pires que des bêtes, dépourvus d'un langage évolué.

S. — Je constate à t'entendre qu'il n'en est rien. Eh bien, c'est donc affaire à nous deux pour entreprendre cette enquête de commencer tout de suite en essayant de trouver et de définir clairement, toi et moi, ce qu'il en est. Voyons. Pour faciliter notre entretien, la cause et l'effet de ces tares injustes dont certains

vous chargent, comment les appeler d'un mot unique ? Les nommerais-tu caricatures ?

A. — Oui.

S. La caricature active ne dépend-elle pas de deux volontés : celle de ridiculiser et celle de rendre effrayant ?

A. — Sans nul doute.

S. — Vouloir ridiculiser ou rendre effrayant, n'est-ce pas, au fond, la même chose ?

A. — Si. Je présume que c'est vouloir, dans les deux cas, enlaidir de façon hostile.

S. — Ne nous faut-il pas, dès lors, discerner les motifs de cette volonté ? Nous aurions quelque chance, si nous réussissons, de supprimer sa raison d'être. La volonté d'enlaidir ne te semble-t-elle pas répondre à l'intention de rabaisser quelqu'un parce qu'on ne veut pas le voir tel qu'il est, dans son être ?

A. — C'est cela.

S. — Pourquoi ne veut-on pas voir quelqu'un tel qu'il est, sans pour autant en vouloir à sa vie ?

A. — À part rire de lui pour le réduire, et le craindre, je ne vois pas.

S. — N'est-ce pas parce qu'en donnant à un être un aspect laid et grimaçant on pousse à le rejeter comme constituant une menace ? Nous avons peur, par exemple, dans nos rêves, sans pouvoir la chasser, d'une image laide pour la raison que sa vue blesse en nous l'idée que nous nous faisons des êtres et des choses.

A. — Sans doute. Nous sommes vraiment vus ainsi, comme des monstres.

Ph. — J'ajoute que ce qui terrifie ou répugne le plus, c'est la métamorphose du beau en laid puis de la laideur en menace.

S. — Tu l'as dit, Phèdre. Nous n'aimons pas voir les êtres changer ainsi de forme.

A. — Sauf si la laideur se transforme en beauté. Dans nos contes, par exemple, une vieille femme laide se change nécessairement en une belle jeune fille.

S. — Je te le concède. Mais, tu le dis toi-même, ce sont dans les contes qu'ont lieu de telles métamorphoses. Dans la vie que nous menons, vois-tu quelque exemple à me donner ?

A. — Non. Il n'est possible de passer nécessairement du laid au beau que dans les rêves.

S. — Revenons à notre affaire. La caricature est le fait d'une volonté de nuire.

A. — Oui, et de le faire durablement.

S. — Il subsiste évidemment dans la caricature effective quelque chose de l'être réel, sinon on ne le reconnaîtrait pas sous sa caricature ?

A. — C'est certain.

S. — Nous affirmons donc qu'il n'y a de caricature que s'il existe un être réel qui se prête malgré lui à la caricature.

Ph. — C'est évident. La déformation caricaturale repose finalement sur une outrance. On voit clairement qu'elle altère les traits moraux ou physiques de l'être réel.

S. Comme quoi ?

Ph. — Eh bien, un homme qui a un léger embonpoint sera dépeint obèse, ses joues seront enflées jusqu'à faire ressembler son visage à une poire, ses yeux, élargis ou rétrécis, sa bouche sera, de même, agrandie ou réduite, et ainsi de suite. Ou encore, un homme maigre verra son visage démesurément émacié.

S. — La caricature effective veut une déformation maligne de l'aspect réel d'un être. Cela signifie-t-il qu'on ne caricature qu'un être connu et vu ? As-tu quelque idée là-dessus, Atégnatos ? Voyons, à vous aussi, gens de la Celtie, il doit bien vous arriver de caricaturer vos ennemis ?

A. — Nous ne nous en privons pas.

S. — Et entre vous ?

A. — Aussi, bien sûr. Tu me fais soudain penser, Socrate, aux esprits — ou *démons*, comme vous diriez ici — que nos artistes représentent toujours effrayants avec un visage grimaçant et des traits déformés dans tous les sens.

S. — Cela veut-il dire que ces esprits sont réellement tels que vos artistes les dépeignent ? Dans ce cas, ce ne sont pas des caricatures, mais des portraits.

A. — Je ne pense pas. Nous ne les avons jamais vus en vrai.

S. — Comment, alors, vos artistes peuvent-ils les représenter ainsi, laids et effrayants ? Les ont-ils vus, eux ?

A. — Non. Personne, à ma connaissance, n'a vu, comme cela, les puissances de l'Autre Monde.

S. — Ah ! Ces démons, ou ces esprits, que nul n'a jamais vus, il a bien fallu qu'un artiste, le premier, les ait figurés. S'il les a inventés, pourquoi leur a-t-il donné des traits grimaçants, qui font peur ? Il aurait pu leur prêter un visage avenant.

A. — J'ignore pourquoi il a choisi ces traits effectivement caricaturaux. Ceux du dragon, inspirés du serpent, présentent, par exemple, toujours une grosse chevelure, une spire au bout de la bouche et des yeux fermés ou globuleux. Nos sculpteurs d'aujourd'hui les représentent toujours ainsi.

S. — Ce genre de représentation rejoint ton propos sur les contes, dans lesquels une vieille femme laide se transforme fatalement en belle jeune fille, sauf que les monstres de vos sculpteurs ne peuvent pas se changer en belle femme.

A. — Non, encore que nos sculpteurs puissent le faire en créant des corps doublés. Soudain, j'y pense : dans des mythes du même genre, un dragon se transforme toujours en jeune prince.

S. — Comme dans les rêves, alors ? Mais, dis-moi, un dragon n'est-il pas, dans les mythes, à la fois un être effrayant et, pour un héros, un adversaire à vaincre ?

A. — Si.

S. — Ne devons-nous pas nous interroger sur sa métamorphose en jeune prince, car une telle créature, elle, n'a rien d'un adversaire effroyable ?

A. — Cela réclame une enquête en effet.

S. — Si nous posons qu'un dragon ne se rencontre pas dans la nature, l'effroi qu'il inspire dans l'art et dans les mythes est du même ordre que celui que nous ressentons dans les cauchemars. C'est un effroi qui ne touche que l'esprit, un effroi intérieur. Et nous voyons, selon le mythe, que cet effroi peut disparaître, laissant place à un émerveillement. Comment est-ce possible ?

A. — Je ne trouve rien à répondre.

S. — Ne peut-on pas penser que c'est parce que l'esprit a suscité en lui-même quelque chose qui a supprimé sa peur ? Quoi précisément ? Mais d'abord, il nous faut trouver ce qui a causé sa peur. Voyons, selon toi, dans un cauchemar, l'esprit s'effraie-t-il du cauchemar ou de lui-même ?

A. — Du cauchemar.

S. — Il ne va pas, en effet, s'effrayer de lui-même, en tant qu'esprit, pourtant, sous l'effet du cauchemar, il éprouve un effroi causé par une grimace menaçante née en lui-même, complètement imaginaire, autrement dit, par une caricature. Cette image fautive, que vos sculpteurs n'hésitent pas à figurer, n'est-ce pas le non-être d'un être qui ne peut être que l'esprit lui-même ?

A. — Si. L'esprit a donc peur de son propre non-être.

S. — Précisément. Et, parce qu'il est menacé par ce non-être, nécessairement l'esprit résiste et découvre en lui-même ce quelque chose dont nous parlions à l'instant : son propre être. Comment fait-il ? En suivant, à mon avis, le précepte du dieu de Delphes, le *Connais-toi toi-même*, c'est-à-dire en pratiquant une exploration volontaire de soi. Il s'insurge alors contre le non-être et trouve en lui les ressources salvatrices, qui lui permettent de l'évincer.

A. — Et le dragon se fait prince !

S. — Tu l'as dit ! Il se transforme du tout au tout. Reconnaissons là un aspect allégorique. Le dragon symbolise le non-être, perçu par l'esprit à travers l'angoisse du vide dévorant qu'il engendre, et le prince, les ressources de l'être, que l'esprit a puisées en lui-même au point de se métamorphoser. C'est réconfortant. Mais à présent, revenons, si tu le veux bien, à ce que nous disions à propos des

caricatures. Nous avons bien affirmé que la vue des visages grimaçants de vos sculptures inspirait la peur ?

A. — Oui.

S. — Ne penses-tu pas que c'est pour suggérer la puissance, nécessairement redoutable, de ces esprits que vos artistes les représentent ainsi ; outre que ces esprits, radicalement autres, d'après toi, donc inconnus, sont nécessairement effrayants, puisque l'on a peur de ce qu'on ne connaît pas ?

A. — Si. Ce qu'on ne connaît pas fait peur.

S. — Alors, si grimacer fait peur et suggère une altérité et une puissance, caricaturer ses ennemis, connus ou inconnus, c'est reconnaître leur puissance tout en prétendant dénoncer leur laideur ?

A. — Dans un certain sens.

S. — Mais alors, quand vous vous plaignez d'être caricaturés par les étrangers que tu as dits, c'est en réalité d'une sorte d'hommage, qu'ils vous rendent, que vous êtes mécontents.

A. — Je n'aurais pas vu les choses de la sorte.

S. — Ne peut-on pas dire que vous êtes mis sur le même pied que vos esprits ? Est-ce à dire que vous êtes vous-mêmes des esprits ?

A. — Non. Nous sommes figurables, visibles, blessés par l'outrance.

S. — Je le sais bien. Pourtant, vous êtes redoutables et puissants, en étant ainsi caricaturés.

A. — Sans doute. Je te sais gré, Socrate, de cette découverte. Les insultes dont on nous accable sont donc flatteuses. Il n'empêche que faire peur ou faire rire autour de nous n'est plus supportable. Nous sommes, la plupart, offensés par cette vilénie.

S. — Je comprends. Tu veux donc la supprimer. Récapitulons. Une face grimaçante n'est pas l'être qu'elle prétend caricaturer. Elle est autre. Inversement, l'être qu'elle caricature est autre que sa caricature. Nous avons également convenu qu'il y avait quelque chose de l'être non caricaturé dans sa caricature. Tu en es d'accord ?

A. — Comment non ?

S. — Nous avons encore reconnu que la face grimaçante du dragon n'était qu'un masque effrayant qui pouvait disparaître et céder la place à un prince, pour peu que nous affirmions notre être devant lui. Est-ce bien cela ?

A. — Oui. Peut-être les dragons attendent-ils le moment de nous voir un jour courageux.

S. — Ah ! C'est une remarque très juste, Atégnatos. Je me demande même si tout ce qui est effrayant en nous n'est pas, au fond, moins ce qui nous provoquerait à riposter que ce qui serait faible et désemparé et qui requerrait

notre aide. En effet, si le dragon, qui n'est qu'une bête, doit évoluer en prince, c'est qu'il en est l'ébauche. Par rapport au prince qu'il est appelé à devenir, c'est un être appauvri et inaccompli, qui a besoin de notre énergie pour devenir ce prince. Il nous faut revoir notre analyse de la caricature.

A. — Où veux-tu en venir, Socrate ?

S. — À ceci. La laideur de la grimace caricaturale ne tient pas à une sorte de vieillissement accéléré, infligée sans remède par un faiseur de caricature à un être vrai et accompli, comme nous le pensions jusque-là, mais à un remodelage grossier de ce qu'était cet être avant d'être achevé, vrai et parfait. Et s'il subsiste dans la caricature quelque chose de l'être réel, c'est un faciès fruste, vaguement ressemblant à cet être réel, qui n'a pas encore acquis ses traits d'adulte, que le faiseur de caricature a façonné. Dans cette hypothèse, la caricature montre une quasi-bête au lieu d'un homme, une ébauche de visage antérieure au vrai visage, une forme pour ainsi dire fœtale, qui ressemble très peu à l'être accompli et parfait. Ne t'est-il jamais arrivé de voir un fœtus, Atégnatos ?

A. — Si. Ses traits sont rudimentaires et vultueux, ses yeux sont clos ; il ressemble à un masque.

S. — Cependant, il deviendra un enfantelet qui émerveillera ses parents, n'est-ce pas ? Eh bien, d'après notre exemple du dragon, la caricature est semblable au masque presque informe d'un avorton. Elle fait régresser l'image de son objet, le réduit à un brouillon d'être, à un aspect animalisé et trompeur. Il faut la dépasser et la faire advenir à son accomplissement humanisé. Aussi, pour atteindre l'être réel et vrai, tu dois, en quelque sorte, faire mûrir sa caricature.

A. — Comment ?

S. — Eh bien, la dégrossir ; par exemple, à la manière d'un sculpteur face à l'ébauche de marbre à laquelle il veut donner l'image d'un visage achevé.

Ph. — Par une correction répétée à l'aide de son ciseau.

S. — Exactement. Il entame la matière peu à peu, en voulant que le marbre ressemble le plus au modèle qu'il s'est fixé. Toi, de la même manière, Atégnatos, tu auras à éliminer l'enflure de la caricature jusqu'à trouver l'image affinée et juste que tu entends donner de tes concitoyens.

A. — Ce sera comme supprimer des erreurs à petits coups d'interrogation.

S. — Oui, à l'aide du *connais-toi toi-même*. Apprends aux ignorants la vérité sur eux et sur vous. Songe que lorsqu'ils se délectent devant une caricature, ils sont pareils à une bête qui fixe sa proie avant de la malmener, oubliant qu'ils sont des hommes.

A. — C'est une rude entreprise, parce que l'opinion des gens, une fois forgée, ne s'efface pas facilement.

S. — Cependant, ce n'est pas impossible. Va parler à ceux qui vous raillent et fais-leur comprendre, en usant pour cela de la méthode interrogative, que la caricature dont ils peuvent très bien être eux-mêmes les victimes, et qu'ils rejetteraient avec colère, est nécessairement fausse ; dis-leur qu'ils doivent découvrir la vérité sur vous, qui est humaine et complexe, étant entendu qu'il est toujours juste et bon de voir le vrai en tout, et que cette vérité est universelle, tous les hommes, nécessairement autres que les bêtes, ayant à peu près la même nature façonnée par leur passé et leurs conditions de vie.

A. — J'y suis décidé, surtout à la suite de l'entretien que nous avons en ce moment.

S. — Alors, excellent Atégnatos, si tu en es d'accord, nous pourrions aborder l'esquisse de tes arguments. Tu connais très bien, je pense, le caractère des Celtes. Sont-ils vraiment, comme tu l'as dit, grimaçants ?

A. — Non. Au combat, nos guerriers défient l'ennemi, tirent la langue, profèrent des insultes et agitent leurs armes, mais cette façon d'être n'est pas un trait constant de notre caractère. Elle est liée à une attitude de combattant. En temps de paix, au contraire, nous prenons grand soin de notre apparence physique et veillons à être dignes.

S. — Très bien ! Sont-ils vraiment fanfarons ? Ne sont-ils pas simplement courageux, à ce que nous avons entendu dire ?

A. — Ils le sont, parce qu'ils n'ont pas peur de la mort, contrairement aux fanfarons qui sont dans le faux-semblant. Ils savent que leur âme est immortelle, et cette certitude les rend héroïques. Nos morts entassés au premier rang sur les champs de bataille en témoignent.

S. — Voilà un argument imparable. Sont-ils versatiles ?

A. — Nullement. Les Celtes savent défendre leurs intérêts, déjouer les pièges et s'adapter aux circonstances. Ne dit-on pas chez vous, comme chez nous, que seuls les sots ne changent pas d'avis ? Quant à notre vie politique, mouvementée comme la vôtre, elle connaît et respecte les serments et les pactes, sans lesquels aucune société, aucun peuple ne survit.

S. — Là-dessus, tu dis bien. Ne seraient-ils pas cruels ? Nous avons oui dire qu'ils faisaient des sacrifices humains et qu'ils décapitaient leurs ennemis.

A. — Il n'y a en Celtie, plus précisément en Gaule, de sacrifices humains organisés que pour des victimes qui ont choisi de mourir volontairement, pour sauver des vies ou pour des raisons religieuses, auxquelles consentent encore beaucoup de peuples sur la terre. Pour ce qui regarde les combats, tout le monde sait que la violence y règne. Si j'en crois votre Homère, des héros veulent parfois manger cru le cœur de leurs adversaires. Persée décapite Méduse vivante ! les Gaulois coupent la tête de soldats morts. C'est de la dissection, non de la cruauté.

S'ils agissent ainsi, c'est pour rapporter aux leurs un trophée, et la preuve — terrible il est vrai — de leur vaillance victorieuse.

S. — Soit. Sont-ils avides de sang ?

A. — De faire couler le sang ? Pas plus que tout guerrier qui obéit aux ordres reçus de tuer sans se faire tuer. Tuer fait couler le sang, mais aucun des nôtres ne boirait le sang d'un ennemi. Ce que nous buvons volontiers, c'est le vin, parce qu'il enivre, non le sang, qui n'enivre pas, du moins je l'imagine. Nos combattants ne sont pas avides de sang, mais prodigues de leur sang.

S. — Voilà qui rétablit la vérité. Sont-ils pires que des bêtes ? J'ai honte de te poser cette question.

A. — Nous aimons les animaux, mais pas au point de chercher à leur ressembler dans notre vie quotidienne. Nos lois, aussi nombreuses que les vôtres, honorent l'homme et ce qui fonde son humanité. Dans certaines de nos fêtes, de joyeux hommes jouent à se déguisent en cerf ou en ours. De telles mascarades, communes à tous les mortels, n'ont rien à voir avec cette réputation calomnieuse.

S. — Tu es convaincant. Voici ma dernière question, dont je rougis. Votre langage est-il rude et grossier ?

A. — Notre langue nous est chère. C'est par elle que nous chantons les dieux dans nos hymnes et les hommes valeureux dans nos éloges, par elle que nous communiquons la connaissance, par elle que nous prions, que nous plaidons, que nous commerçons, que nous discouons dans nos assemblées. Nous aimons cette langue au point de ne pas même l'écrire, car ce serait là une souillure. Nous veillons à l'articuler avec éclat, à déployer ses sonorités somptueuses et à scander ses accents chantants tellement que les étrangers n'en croient pas leurs oreilles. Et puis ceux de ma confrérie et moi-même sommes des philosophes, et nous savons argumenter de manière subtile, comme vos sophistes, ou plutôt comme toi, Socrate. Bien plus, aux yeux de tous, certains d'entre nous passent, sois-en sûr, pour parler la langue des dieux mêmes !

S. — Je le crois sans peine, Atégnatos, comme je pense que tu sauras mettre en évidence avec la subtilité qui est la tienne le courage, l'intelligence et l'amour de la vie de tes concitoyens et, par là même, réfuter les caricatures qu'ils se sont attirées probablement par jalousie, à la suite de batailles passées ou par relation déformée de vos traits de mœurs.

Lettre

L'organisation à Paris, en juillet 1991, du IX^e Congrès international d'études celtiques, constituait un défi très important, d'autant plus qu'il suivait en France le Congrès qui s'était déroulé en 1971 à Rennes, un indiscutable succès avec une très nombreuse participation internationale. Heureusement, des auditeurs de ma conférence à l'École pratique des Hautes études proposèrent spontanément de m'assister dans les indispensables travaux de préparation. Il fallait notamment envoyer les invitations, recueillir les adhésions et les frais d'inscription, préparer le programme, etc. Il fut donc décidé de redonner vie à une association héritée du Congrès précédent. Le zèle, l'enthousiasme et l'efficacité de mes collaborateurs aboutirent à un succès qui reste toujours présent dans le souvenir de ceux qui participèrent à l'événement : mis à part les *Actes*, parus successivement dans deux volumes de la revue *Études celtiques* (vol. XVIII et XXIX), ils se remémorent toujours la réception à la Rotonde de La Villette, mise alors à disposition par la Commission du Vieux Paris et l'excursion en Champagne, avec la visite de la très belle exposition « Les Celtes en Champagne », préparée au Musée d'Épernay par Jean-Jacques Charpy et Pierre Roualet qui furent également les organisateurs du somptueux déjeuner, arrosé intégralement du nectar pétillant qui fait la gloire de la région, suivi d'une visite des caves voisines avec dégustation et d'une réception à la Maison de la Culture...

Selon les confidences de quelques collègues, ils n'avaient jamais connu une journée aussi abondamment arrosée du breuvage champenois... Naturellement tout cela est secondaire par rapport au bilan scientifique de la rencontre. Cependant, cette expérience de contacts libres de contraintes, l'esprit fraternel de cette sorte de communion autour de la défense de la même cause, nous ont persuadés qu'il était indispensable de trouver un moyen de maintenir en vie cette idée en supprimant la barrière qui sépare généralement le monde des savants de celui du public cultivé. C'est ainsi que l'Association des amis des études celtiques est devenue la plateforme censée jouer ce rôle, alors que les études celtiques étaient considérées en France ouvertement comme « connotées » et donc d'une dangereuse fréquentation...

Pour mémoire, nous avons pu organiser également en marge du Congrès, sous le patronage et avec le généreux soutien de la fondation Fiat, une passionnante visite à la remarquable exposition de Venise *I Celti, la prima Europa*, dont la fréquentation atteignit le million de visiteurs. Elle fut un tournant décisif dans la redécouverte de l'ampleur européenne du passé celtique.

C'est principalement grâce au couple de Josette et Jean Pieuchot, à leur infatigable et efficace labeur, que le projet a pris forme et donné vie à l'Association telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous – à travers un premier *Bulletin* (n° 0 d'une série qui en comporte aujourd'hui 77), des cycles de conférences remplacés successivement, pour des raisons budgétaires et pour simplifier la participation des provinciaux, de plus en plus nombreux, par les journées d'études dont j'ai eu l'honneur de présider en dernier celle de 2019.

J'ai moi-même beaucoup appris lors de journées, qui furent autant d'occasions d'éclairer mes interrogations et de m'inspirer dans mes recherches des cheminements différents empruntés par certains collègues. Sans les effets de ce terreau riche et stimulant, je me serais probablement perdu en cours de route...

C'est au dévouement désintéressé de nombreux membres, je devrais dire plutôt simplement d'amis, que nous devons la survie de notre Association qui a toujours vécu uniquement des modestes cotisations de ses membres. J'en suis fier et remercie de tout cœur tous ceux qui ont permis à ce petit miracle de se perpétuer pendant près de trente ans.

A tous ceux qui ont bien voulu souscrire au volume de *Mélanges* à mon attention, un grand merci, c'est un magnifique et émouvant cadeau, un très beau souvenir des années que nous avons parcouru ensemble...

Je profite de l'occasion pour exprimer ma gratitude et mon admiration à Jaroslava Josypyszyn, choisie par Josette Pieuchot pour assurer le secrétariat et par Jean Pieuchot pour la trésorerie, la gestion du Bulletin avec Annie Desforges, les voyages et les journées d'études, donc à peu près toute l'activité de l'Association. Son travail, indispensable et irréprochable, a été un pilier sans lequel je n'aurais pu rien faire. Jaroslava ayant décidé de démissionner de ses fonctions dans l'Association, c'est l'occasion de lui exprimer, de ma part ainsi que de celle de tous ceux qui la connaissent et l'apprécient, notre très amicale et vive reconnaissance. Son infatigable énergie nous manquera...

Qu'elle soit remerciée très chaleureusement pour toutes les années où elle fut la cheville ouvrière de nos activités.

Venceslas Kruta,
ancien Président de l'Association des Amis des études celtiques

DU NOUVEAU SUR LES ANCIENS CÉLTES !

LIVRES PARUS

ANDROUIN Loïc, AUDRY-BRUNET Emmanuelle et autres auteurs, *Témoins d'argile, Les Figurines en terre cuite du centre de la Gaule*, Faton, 208 p., broché, 400 illustr., décembre 2020, 29 €.

C'est à la croisée de plusieurs peuples celtes (Éduens, Bituriges, Arvernes) que se développent, entre le I^{er} et le III^e siècle de notre ère, de nombreux centres de production de céramiques. À côté des poteries façonnées, les figurines en terres cuites tiennent une place importante et font l'objet d'une commercialisation dans une grande partie de l'Empire romain. Ce catalogue présente une sélection de ces productions.

BERNARD Loup (sous la dir. de), *Le Verduron, un établissement gaulois aux portes de Marseille grecque*, Centre Camille Jullian, Presses universitaires de Provence, 211 p., 2020, 30 €.

Établissement de la Celtique méditerranéenne situé aux portes de la cité grecque de Marseille, l'oppidum du Verduron a connu une phase de vie très brève, d'à peine une vingtaine d'années. Les Grecs le détruisirent aux alentours de 200 av. J.-C. pour ne pas laisser à leurs marges un ennemi potentiel. C'est ce que révèle l'ouvrage, qui présente l'état de nos connaissances sur cet habitat, exploré partiellement au début du XX^e siècle par un sculpteur marseillais puis intégralement fouillé par l'auteur. Grâce à la conservation exceptionnelle des vestiges, l'étude nous livre un lot de mobilier céramique particulièrement cohérent qui correspond à un laps de temps fort bref, et qui servira de référence pour les nombreux autres sites détruits à cette même époque sur les rivages de la Méditerranée. L'étude du mobilier métallique réalisée par l'archéologue Benjamin Girard met en avant l'importance des porteurs d'armes athéniens sur le site. L'étude architecturale menée avec l'architecte Alain Badie permet de mieux comprendre les modalités d'implantation et de construction des sites perchés des Celtes méditerranéens à la charnière du III^e et du II^e s. av. J.-C. Enfin, l'analyse du site dans un contexte plus large permet de proposer de nouvelles interprétations pour comprendre les relations conflictuelles entre Grecs et Romains, et le début de la structuration des sociétés celtiques du II^e âge du Fer.

HIERNARD Jean, SIMON-HIERNARD Dominique, *Les Pictons, peuple celte, cité romaine*, 180 p., La Geste, La Crèche, 2019, 9,90 €.

Ce livre, de petit format, à la couverture cartonnée, à la présentation très soignée, présente l'histoire des Pictons, peuple gaulois, et de leur capitale antique *Limorum* devenue Poitiers. Il est une invitation à nous remémorer « nos ancêtres les Pictons » et à aller interroger, sur le terrain et dans les musées, les vestiges qu'ils nous ont laissés et qui ont survécu à l'œuvre du temps. L'ouvrage offre une synthèse de l'ensemble des données connues. Clair, avec de nombreuses illustrations, il est très agréable à suivre. Il est écrit par des auteurs de qualité.

LACROIX Jacques, *Les Irréductibles mots gaulois dans la langue française*, 156 p., Lemme Edit, octobre 2020, 19 €.

De l'avis de nombreux observateurs, il ne resterait plus grand-chose, aujourd'hui, de la civilisation et encore moins de la langue de « nos ancêtres » les Gaulois : juste une présente imperceptible dans le français. Depuis plus de 2 000 ans, cette langue et cette civilisation n'ont-elles pas été balayées par la victoire des troupes de César ?

On ne peut nier que le latin ait été adopté en Gaule « romaine » ni que cet ancien idiome du Latium soit la base de notre langue. Cependant, tout ce qui était celte a-t-il été écrasé, anéanti, exterminé ? Non ! Un grand village de mots gaulois a résisté, et résiste encore, à l'envahisseur romain ! Voici le premier livre qui leur est entièrement consacré, qui nous les fait connaître, les éclaire dans leur civilisation, en retrace le parcours étonnant.

LAUBENHEIMER Fanette, *Boire en Gaule. Hydromel, bière et vin*, 186 p., Biblis, CNRS, 2020, 10 €.

Ce livre est la réédition, en format de poche, de l'ouvrage paru en 2015. Que buvait-on en Gaule ? Du vin, bien sûr, et les Gaulois de l'âge du Fer ont souvent été qualifiés par les auteurs anciens de buveurs de vin invétérés. Vin importé d'abord, localement produit ensuite, exporté enfin, les Gaulois devenant, sous l'Empire, d'excellents viticulteurs. Mais, de plus longue date, on y buvait d'abord de l'hydromel et plus encore de la bière, véritable boisson nationale de nos ancêtres. Comment ces boissons alcoolisées se sont-elles développées en Gaule ? Quelles étaient les habitudes de consommation et les pratiques quotidiennes, mais aussi les rituels dans lesquels elles sont impliquées ? Qui buvait quoi, comment et pourquoi ? Fanette Laubenheimer répond à ces questions en s'appuyant sur les textes antiques et sur de nombreux vestiges archéologiques, en Gaule et au-delà, ainsi que sur les résultats des analyses les plus novatrices destinées à identifier les traces des boissons contenues dans les vases.

PIERREVELCIN Gilles, KYSELA Jan, FICHTL Stephan (éd.), *Unité et diversité du monde celtique*, Actes du 42^e colloque internationale de

l'Association Française pour l'étude de l'Âge du Fer (Prague, mai 2018), Collection Afeaf 2, 48 €.

Ce volume rassemble les actes du 42^e colloque de l'AFEAF, tenu à Prague. Le colloque avait pour ambition de proposer un nouvel état des recherches sur les cultures de l'âge du Fer en Europe centrale et occidentale. Il s'agissait notamment d'interroger le degré de pertinence des groupes culturels aujourd'hui reconnus ou pressentis, mais aussi, plus largement, de poser la question de l'interprétation de ces ensembles archéologiques, à différentes échelles de temps et d'espace. L'ouvrage regroupe 35 contributions, reflet de 25 communications et 10 posters présentés lors du colloque. Les articles traitant de questions historiographiques et méthodologiques fournissent en liminaire une base solide pour asseoir les réflexions sur les phénomènes culturels de l'âge du Fer. Les contributions thématiques qui suivent livrent des synthèses sur des types de mobilier ou de structures, des formes d'organisation ou de rites, à l'échelle européenne. La troisième partie rassemble des approches régionales où l'identification des marqueurs, les différences avec les groupes voisins et la question récurrente des cultures hybrides et des zones mixtes sont explorées. Ces actes témoignent au total de la diversité des approches mises en œuvre, signes d'un renouvellement important des problématiques et méthodes en lien avec le thème du colloque.

PUÉJAN André, *Les Croyances religieuses en Tarentaise et Valais à l'époque romaine*, 252 p., Nombre 7 éditions, Nîmes, 2020, 29 €.

À l'époque romaine, les Ceutrons de la Tarentaise et les Valaisans du Valais suisse continuèrent à vénérer les dieux gaulois sous leur nom indigène. Ils adorèrent aussi les divinités officielles de Rome, même si celles-ci étaient le plus souvent l'objet d'un culte de la part du gouverneur et son entourage. Mais ce sont surtout les dieux issus du syncrétisme gallo-romain qui eurent leur préférence car ces dieux leur rappelaient leurs divinités ancestrales. Les religions importées de l'Orient furent dans l'ensemble peu présentes. Les habitants de ces régions alpines honorèrent leurs morts avec une dévotion toute particulière. L'ouvrage, de couverture rigide, de présentation aérée, est abondamment illustré.

SAVIGNAC Jean-Paul, *Le bonheur d'être gaulois, Mœurs, coutumes et croyances*, 168 p., Imago, novembre 2020, 20 €.

Enfants terribles de l'Antiquité, les Gaulois, vaincus par Rome, peu à peu privés de leur langue et de leur histoire, victimes de la caricature antique et moderne, restent plutôt méconnus. Pourtant, leur mémoire est demeurée dans les objets, dans les inscriptions gravées et dans des milliers de noms de lieux – ici, non pris en compte, sauf exception. Couvrant la période du IV^e s. av. J.-C. au V^e

siècle après J.-C., s'appuyant sur les données archéologiques, sur les auteurs grecs et latins, sur les textes mythologiques irlandais et gallois, l'auteur prend le parti de « ressusciter » joies et rires des Gaulois. Avec les plaisirs du banquet, puis ceux du partage et de l'amour. À cela s'ajoutent les « enchantements » qu'offrent la possession de biens précieux, la pratique de l'art ornemental et musical, l'engouement pour la science, la passion de la gloire, sans oublier le culte de la

COLLECTIF, « **Nos ancêtres les Gaulois !** », dossier coordonné par Étienne Bourdon, *Parlement[s]*, n°32, 274 p., Presses universitaires de Rennes, 2020, 25 €.

Ce dossier montre, par une lecture culturelle du politique, la façon dont la figure du Gaulois, siècle après siècle, a nourri les représentations et les identités nationales, dans un usage politique de l'Histoire. Et comment le présent continue à reprendre les images du passé. Au final, un vaste survol du temps, depuis l'époque antique de Rome, la France médiévale, la Renaissance, la Révolution française, l'époque du Romantisme à 1944, jusqu'à aujourd'hui dans le discours public.

LIVRES À PARAÎTRE

Xavier DELAMARRE, **Noms de lieux celtiques de l'Europe ancienne (-500/+500)**, 2e édition. Editions Errance, Collection des Hespérides. Mars 2021.

MAGAZINES

L'Archéologue, n°156, numéro spécial *Celtes et Gaulois, dernières découvertes* (Rouergue, Bourgogne, Mayenne, Limousin, Provence, Languedoc, Bretagne, Centre Auvergne), décembre-février 2021, 8,80 €.

Archéologia, n° 592, avec dossier *Narbonne et son archéologie*, et fouille du mois *Briga, ville romaine normande*, deux excellents articles à lire, novembre 2020, 9 €.

La Lettre d'Ile-de-France. Mythologie en Paris et en France, Bulletin trimestriel du Groupe Ile-de-France de Mythologie Française, n° 116, décembre 2020, pp. 3-10, publie un article de Laurent OLIVIER, « Le bestiaire fantastique des Celtes, Formes et visualité dans l'art celtique ancien (V^e-III^e s. av. J.-C.) » (voir aussi le compte-rendu de sa conférence du 14 octobre 2020).

EXPOSITIONS

« **Témoins d'argile, Les figurines en terre cuite du centre de la Gaule** »

Exposition du 17 octobre 2020 au 30 juin 2021, Musée Anne de Beaujeu, place du Colonel Laussedat, 03000 Moulins (Allier). Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h ; dimanche de 14h à 18h.

Si la production de figurines en terre blanche, dans la basse vallée de l'Allier, est largement dominée par des représentations de déesses (Vénus et Déesses-Mères), les « coroplastes » antiques (artistes en terres cuites, fabricants de figurines) ont su imaginer et créer tout un univers d'argile autour des dieux, des animaux de toutes sortes, des fruits, des objets du quotidien... Le développement de l'archéologie préventive, la conduite de nouvelles recherches universitaires et la mise en place de protocoles d'archéologies expérimentales conduisent à apporter un nouveau regard sur cet artisanat.

« Quand la Normandie était Romaine : *Briga*, une ville retrouvée »

Exposition du 26 décembre 2020 au 8 mars 2021, Musées des Antiquités de Rouen (Seine-Maritime).

Depuis sa découverte à la fin du XVIII^e siècle, le site antique du Bois-l'Abbé (à Eu) a donné lieu à de nombreuses fouilles, principalement sur le grand sanctuaire. Depuis 2006, une fouille programmée a porté sur le centre monumental, puis sur un quartier proche avec ses maisons et son équipement urbain. Ces recherches démontrent la genèse d'une ville antique aux origines gauloises (portant le nom celtique de *Briga*) : village préexistant avec lieu de culte, fréquenté dès le II^e siècle av. notre ère (dépôt d'offrandes). La ville va se monumentaliser et s'agrandir, s'équipant d'un théâtre, de thermes, d'une basilique et d'un temple.

« **Celtes – Un millénaire d'images** » L'exposition organisée par le Laténium, musée consacré aux grandes découvertes de La Tène, à Hauterive (Suisse) rouvre le 19 décembre (jusqu'au 10 janvier 2021). L'exposition montre surtout des pièces de petite taille, réalisées en bronze ou en céramique, parfois en or. Ces magnifiques créations étaient liées à des aspects religieux, rituels, magiques ou sociaux, dont nous ne possédons pas toutes les clefs. Les Celtes aimaient le fantastique, le merveilleux et laissaient une large place à leur imagination. Leur figuration est souvent animale : cerfs, sangliers, têtes de taureaux. La figure humaine apparaît aussi : ainsi telle pièce en argent entourée de têtes, qui représentent peut-être les têtes coupées des ennemis. On admirera également de magnifiques torques en or retrouvés pour la plupart dans des dépôts rituels. Les Celtes n'étaient pas isolés du reste du monde. Leur art s'est donc aussi inspiré de motifs orientaux ou romains.

On profitera de cette visite pour faire le tour de la collection permanente et pour flâner dans le parc du Laténium, sur les bords du lac de Neuchâtel dans

lequel ont été découvertes les célèbres épées celtiques d'un type qu'on nommera désormais « laténiennes » d'après ce site.

MUSÉES

Le Musée Rolin d'Autun est logé dans l'ancienne demeure du XV^e siècle de Nicolas Rolin (chancelier du duc de Bourgogne, Philippe le Bon). Il possède (entre autres) une très belle collection gallo-romaine : magnifiques stèles funéraires, à l'effigie des défunts représentés dans leurs métiers, évocation de l'antique *Augustodunum*, mosaïque des auteurs grecs de 100 m². Mais les lieux étaient trop exigus pour toutes ces richesses. Des travaux d'agrandissement sont entrepris qui permettront de doubler la surface d'exposition, en intégrant un ancien palais de justice et une ancienne prison, avec un étage vitré qui donnera une vue circulaire sur toute la ville et sera le point de départ de la visite. Début du chantier en 2022, ouverture au public en 2024. Le diagnostic archéologique préalable aux travaux a permis de retrouver la tombe de l'ancien chancelier, sous la place Saint-Louis, au cœur de la commune, à l'emplacement d'une ancienne église.

ÉMISSIONS DE RADIO

« **Gergovie à tout prix** » – Dans l'intéressante émission « Carbone 14, le magazine de l'archéologie », de Vincent Charpentier, diffusée sur France-Culture, a été diffusé le 7/11/2020 un numéro concernant Gergovie et les fouilles qui y ont eu lieu. On peut la réécouter en « podcast » (rediffusion) sur le site <https://www.franceculture.fr/emission/carbone-14-le-magazine-de-larcheologie/gergovie-a-tout-prix>

« **Les Français, éternels Gaulois** » – Dans l'émission, également intéressante, sur France-Culture, « Concordance des Temps », a été diffusé le 28/11/2020 un entretien avec Jean-Joël-Jeanneney, historien, ancien président de la BnF, et Étienne Bourdon, maître de conférences à l'Université Grenoble Alpes, sur la vision des Gaulois à travers les siècles. Au long de deux millénaires, l'idée que les Français se sont faite des Gaulois, au tréfonds de leurs origines, a évolué selon les moments et les idéologies de notre Histoire... On peut réécouter l'émission sur le site

<https://www.franceculture.fr/emissions/concordance-des-temps-les-francais-eternels-gaulois>

ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION

« **La Capitale gauloise disparue** », documentaire d'Histoire inédit sur le site de Bibracte, sur la chaîne TV RMC découverte, vendredi 11 décembre, 21h05-22h15. Situé en plein centre de la Bourgogne, se cache l'un des joyaux du patrimoine européen : Bibracte, la plus grande et la plus riche des villes fortifiées de l'époque gauloise. Elle recèle de grands trésors architecturaux. Il doit être possible de réécouter l'émission en « podcast ».

« **Briga, la ville oubliée** », documentaire de 52 mn diffusé sur FR3-Normandie le 14 décembre à 23h05. On peut regarder ce documentaire sur internet : taper France-Télévision FR3, documentaire « *Briga*, la ville oubliée ». Remarquable reportage sur le site de Bois-l'Abbé, à Eu (Seine-Maritime) (évoqué ci-dessus dans notre rubrique). Émission très intéressante. Vaut la peine d'être regardée, avec mention spéciale à Étienne Mantel, âme de ce site de ville antique méconnue.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

À **Izernore (Ain)**, agglomération secondaire à l'époque gallo-romaine, au nom d'origine gauloise (*Isarnodoro*), des fouilles ont été conduites par l'Inrap dans un quartier d'habitations. L'étude de puits (nombreux sur le site) a montré qu'en ce secteur au moins ils étaient plutôt liés à la vie quotidienne des habitants qu'à des rites religieux.

À **Narbonne (Aude)**, la fouille d'une grande nécropole antique, aux abords de la ville, a permis la découverte de près de 500 tombes avec des vases funéraires (sépultures à crémation). Le nouveau musée de la ville, « Narbo Via », de belle architecture, présentera, sur plus de 3 000 m², plus de 1 000 œuvres sur le passé antique de la cité. Les dernières découvertes pourront y figurer. Ouverture prochaine.

SITES INTERNET

<http://centre-yves-burnand.org/> Le Centre Yves Burnand encourage les études et la connaissance de la Gaule romaine : études scientifiques, organisation de colloques et aide à la publication. Il propose de financer des recherches archéologiques, leur publication et les analyses de laboratoires, d'offrir des possibilités de relectures et de traduction de travaux scientifiques. Il envisage dans ses futurs objectifs l'octroi de bourses et d'un prix annuel.

Études récentes en ligne sur ce site :

Gérard Moitrieux : « Le culte de l'eau à Deneuvre (Meurthe-et-Moselle). Une nouvelle approche de son organisation. »

Florian Blanchard : « Un témoignage du culte de Jupiter dans la cité des Arvernes : la redécouverte du cavalier é l'anguipède d'Egliseneuve-près-Billom. »

Ralph Haeussler & Anthony King : « Celtic Religions in the Roman Period » (celtic studies publications XX)

Gérard Moitrieux : « HERCVLES IN GALLIA (I., II. et III.) »

CONFÉRENCES

La Société Belge d'Etudes Celtiques (SBEC) a présenté le samedi 5 décembre son premier colloque virtuel sur Zoom : « **Les Celtes et les oiseaux** ». Des spécialistes de tous horizons ont partagé devant une cinquantaine d'auditeurs leurs connaissances sur les oiseaux à l'âge des Métaux. Les Celtes et les oiseaux (II) aura lieu en septembre 2021.

Laurent OLIVIER, Conservateur du Domaine National de Saint-Germain-en-Laye, a tenu le mercredi 14 octobre 2020 à 19 h une conférence sur « **Le bestiaire fantastique des Celtes. Formes et visualité de l'art celtique ancien 5e / 3e s. av. J.-C.)** ».

Cette conférence était organisée par le Groupe Île-de-France de Mythologie Française. Association culturelle française pour l'étude des légendes et des mythes. « Les Gaulois ne nous ont pas laissé de textes historiques qui nous permettraient de les comprendre en eux-mêmes, si ce n'est des créations d'art mobilier qui sont leurs seuls témoignages de leur représentation du monde, tels qu'ils le concevaient. Dans leur conception, ces productions d'Art celtique renseignent sur les modes de représentation visuelle mis en œuvre. On voit alors se dessiner, au cours du temps, une évolution qui suit le chemin parcouru par les créateurs d'art celtique dans leur exploration des formes : elle renseigne sur la qualité des êtres fantastiques qui peuplent leur univers symbolique, comme sur les correspondances que ces entités imaginaires entretiennent les unes avec les autres. »

[<https://lamythologue0.wixsite.com/mythologiefrancaise>]

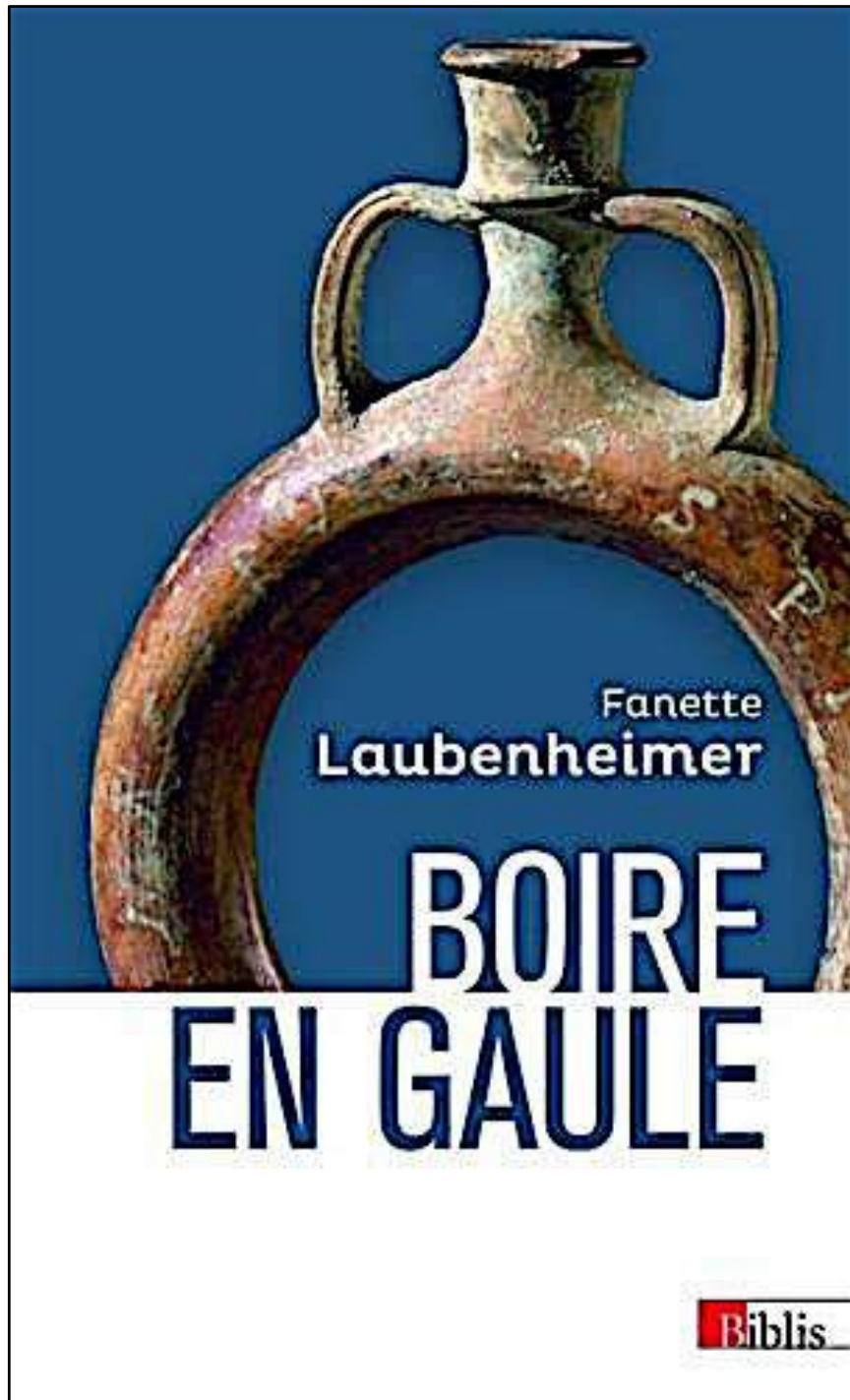
Laurent OLIVIER Conservateur du Domaine National de Saint-Germain-en-Laye, a tenu le mercredi 16 décembre 2020 à 18 h une Visioconférence (avec l'application ZOOM) avec le titre « **On a retrouvé les Gaulois ! Ou comment les découvertes de La Tène ont révélé l'archéologie celtique européenne** ». Cette conférence était organisée par la Société des Amis du Musée d'Archéologie nationale.



COMPLÉTEZ NOS INFORMATIONS

N'hésitez pas, chers membres des AEC, à nous faire part de vos informations, de vos découvertes, de vos coups de cœur celtiques ! Contactez-nous par tous les biais ! Au numéro suivant, nous pourrions les répercuter !

AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES,
VOTRE ENGAGEMENT FAIT
LA DIFFÉRENCE !
SOUTENEZ-NOUS PAR VOTRE
COTISATION ET PAR VOS DONS
EN NOUS RENVOYANT AU
PLUS VITE LE FORMULAIRE
CI-JOINT DÛMENT COMPLÉTÉ
ET ASSORTI D'UN CHÈQUE



LA LETTRE D'ILE-DE-FRANCE

Mythologie en Paris et en France

Bulletin trimestriel du Groupe Ile-de-France de Mythologie Française

La Lettre N°116 - décembre 2020

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

par Claude GAUDRIAULT.....p. 2

NOUVELLES BRÈVES.....p. 2



Stie Loubette, la petite louve mythologique
Miniature extraite du *Livre de chasse* de
Gaston Phébus, France, début du XV^e s.

Le bestiaire fantastique des Celtes

Formes et visualité dans l'Art celtique ancien (V^e-III^e s. av. J.-C.)

par

Laurent OLIVIER.....pp. 3 - 10

Sainte Loubette, une petite louve mythologique à Poitiers

par

Claude GAUDRIAULT.....pp. 11 - 15

LEGENDA

par Michel LECONTE.....p. 16

Mardi 15 décembre 2020 à 19 h

Visio-conférence Publique du
Groupe Île-de-France de Mythologie Française
La Gueule et la Peau (le garou et son double)

par

Quentin VINCENOT
(Docteur en littérature médiévale)

Pour s'inscrire : gidfmythologiefrancaise@gmail.com



a) Dragons et monstres du dôme aux dragons. Bronze. Roissy, La Fosse Cothéret (Val d'Oise), tombe à ch
1002. b) Plaque ajourée à motif de dragon. Bronze. Cuperly (Marne). Musée St-Germain-en-Lay (Phot. MA

Mercredi 24 mars 2021 à 19 h

Conférence Publique du Groupe Île-de-France de Mythologie Française
(sauf reconfinement)

Mythologie du boîteux ou du pied fabuleux

par Karyn UELTSCHI-COURCHINOX
(Docteur en littérature médiévale)

Salle du Conseil de la Mairie du 9^{ème}, 6 rue Drouot, Paris IX^e,
(M^o Richelieu-Drouot) Entrée libre

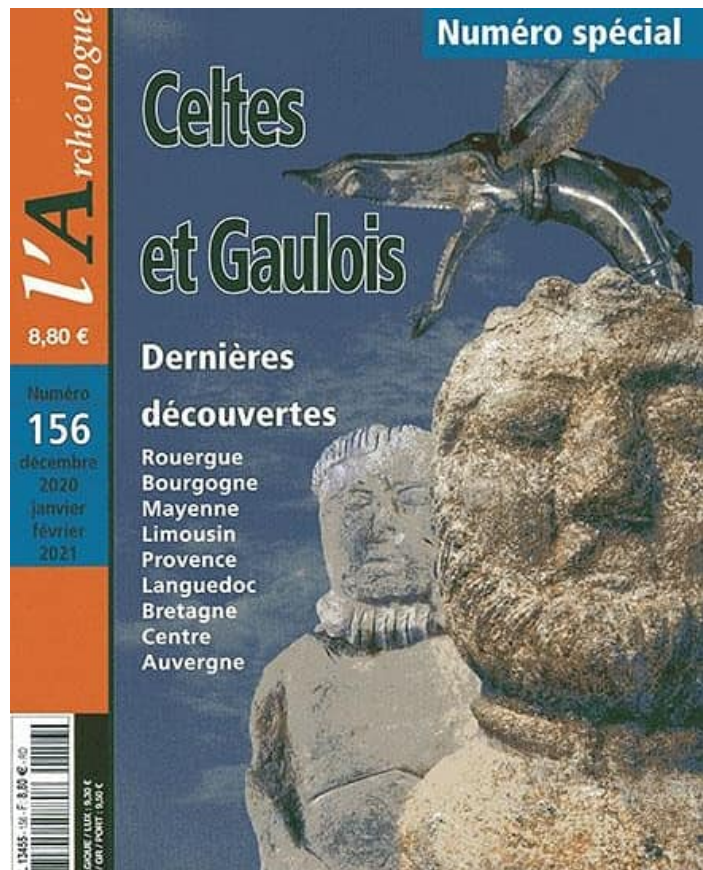
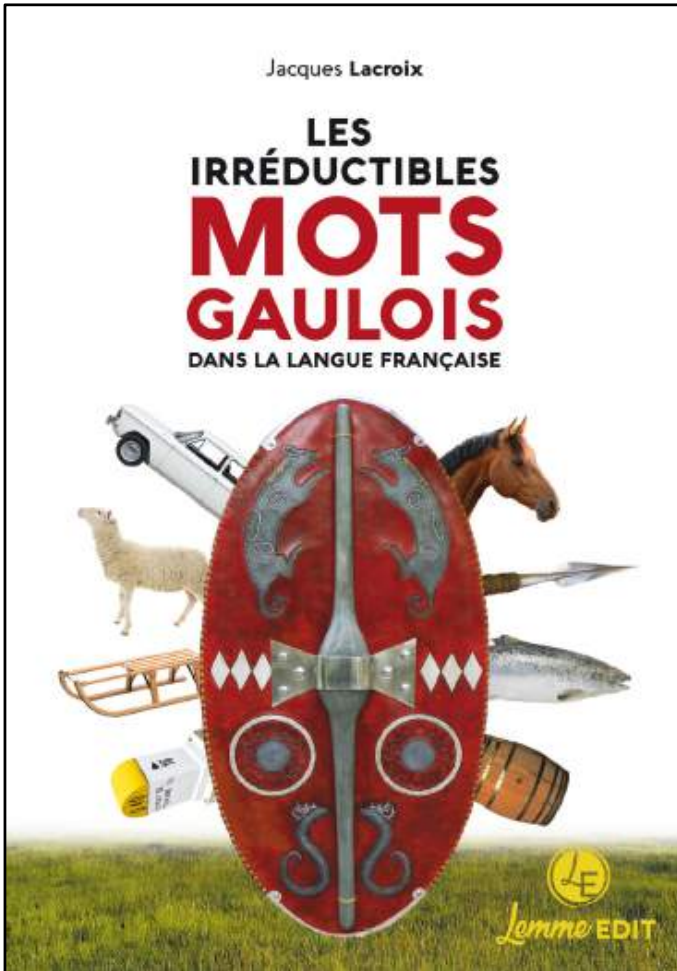
Autres activités

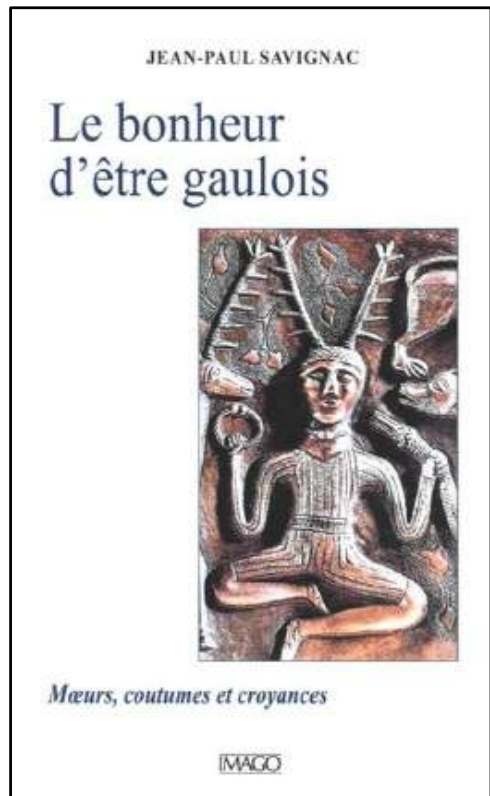
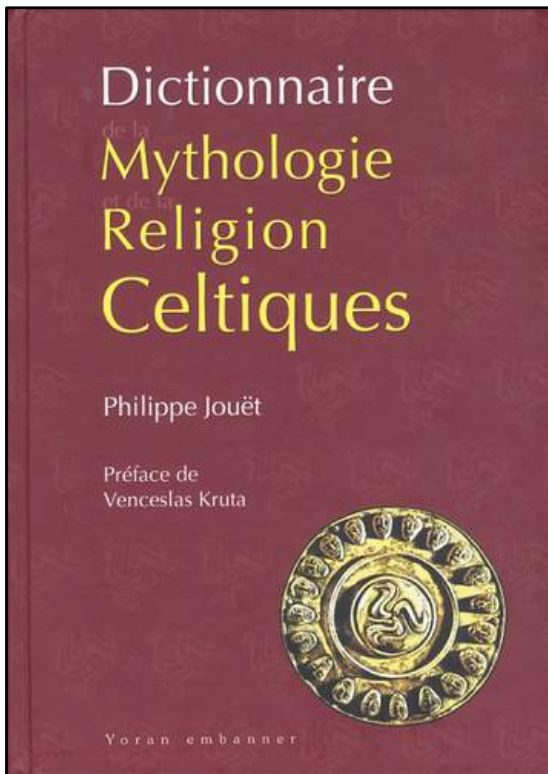
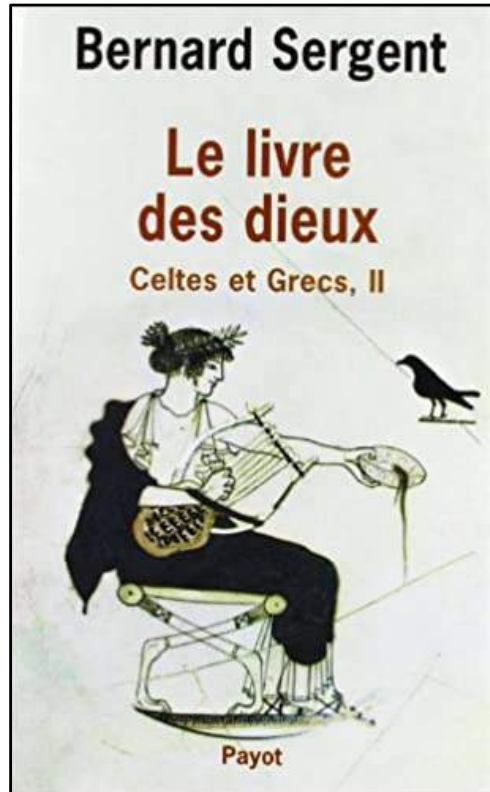
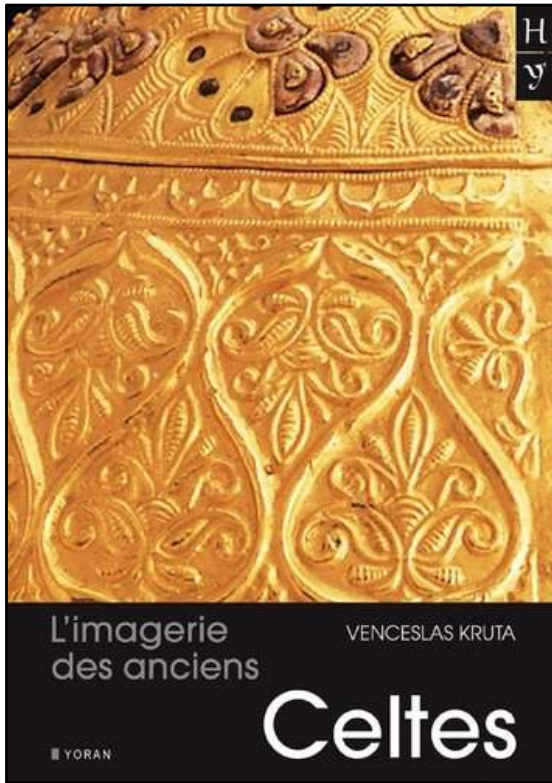
Les Amis des Etudes Celtiques (AEC) avaient programmé leur traditionnelle journée d'étude annuelle, d'abord au printemps dernier et puis à nouveau le 10 octobre, avant d'être obligés de renoncer en raison de la situation sanitaire. Le programme portait sur la langue gauloise avec des communications de Xavier Delamarre, Albin Jacques, Jacques Lacroix, Pierre-Yves Lambert et sur le temps retrouvé des Celtes avec Philippe Jouët, Christophe Maniquet, Valère Raydon. Le président des AEC, Gérard Poitrenaud nous indique que l'association ne renonce pas à ce projet et que cette Journée d'étude sera à nouveau programmée dès que possible. Pour rester informés, consulter le site :

www.amidesetudesceltiques.eu

Prix au N° : 5 € E. Abonnement pour 4 N° : 13 € E. - ISSN 1291-4339 - CPPAP N° 1024G8228

Nous attirons votre attention sur la conférence organisée par le Groupe Ile-de-France de Mythologie Française le mercredi 24 mars 2021 à 19h : Karyn Ueltschi-Curchinoux, « **Mythologie du boîteux ou du pied fabuleux** »
Salle du Conseil de la Mairie du 9^{ème}, 6 rue Drouot, Paris IX^e
(M^o Richelieu-Drouot) Entrée libre





BULLETIN n°77 – 2021

AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES



Les membres des AEC sont invités à participer à la rédaction du bulletin.
Pour proposer au comité de publication un article ou un compte rendu
de lecture, de visite, d'exposition ou de découverte archéologique,
adresser votre texte à AEC c/o Gérard Poitrenaud
7 rue de la Place – 11220 Labastide en Val
Courriel : gerard.poitrenaud@orange.fr

Internet : amisdesetudesceltiques.eu
Actualités, annonces, documents, expositions, etc.
Consultation des anciens Bulletins.

Page Facebook : Association-des-Amis-des-Etudes-Celtiques
pour nous suivre, échanger des infos et discuter avec nous.

www.academia.edu :
Carantoi Celticon Vercantalou - Amis des Études Celtiques
avec des contributions scientifiques sur les Celtes

ISSN



Vente : 5 €